

RÉGIME ÉCOSSAIS RECTIFIÉ



Identité et richesses du R. E. R.	Jean GRANGER
L'œuvre de Jean-Baptiste Willermoz.	Edmond MAZET
Symbolisme du grade de Maître Ecossais	Maurice DIEY
In mémoriam Henry Corbin.....	Jean GRANGER
Le Temple	Henry CORBIN
La chevalerie méridionale	Jean-Pierre LASALLE
Conférence du G. M. et G. P. des Gaulois au Convent international de Zurich	Jean GRANGER
In mémoriam Julien-M. Missak	

**BULLETIN INTÉRIEUR DE LA CHANCELLERIE
DE L'ORDRE EN FRANCE
SOUS
L'ÉGIDE DE LA II^{ème} PROVINCE
(AUVERGNE)**

IDENTITÉ ET RICHESSES DU R.E.R.

I

Mes chers amis, je crois qu'il serait téméraire de porter un jugement sur le rite issu du Convent National des Gaules sans tenir compte, au moins pour une part, de l'environnement géographique et historique qui préside à sa naissance.

Certes il s'agit là d'un aspect contingent qui ressortit aux mentalités du siècle et du territoire considérés ou qui touche aux relativités d'une forme traditionnelle, et non point à l'essence de la Tradition. Cependant il n'est pas inutile d'en prendre conscience ne serait-ce que pour apprécier à leur juste valeur, les institutions et les hommes qui les créèrent.

Quelles sont donc les coordonnées spatio-temporelles et humaines du Convent des Gaules ?

Nous sommes dans cette région qui, lors du bouillonnement de la Réforme, servit de trait d'union entre les vaudois, les luthériens et les calvinistes, entre l'Allemagne, la France, l'Italie et la Suisse.

Dès l'implantation du christianisme en Gaule, Lyon s'était affirmée comme la capitale première de la nouvelle religion, jouxtant et combinant déjà des apports différents : ceux du christianisme occidental venu de Rome et ceux du christianisme oriental venu de Grèce par Saint Irénée.

Au temps de la Renaissance, c'est à Lyon que Rabelais, médecin de l'Hôtel Dieu, compose son Pantagruel et délivre, sous le couvert de la gaudriole, un enseignement initiatique dont la substantifique moelle nous est familière au moins dans l'expression. C'est à Lyon qu'opère ce mystérieux Cornélius Agrippa de Nettesheim, médecin de la mère de François 1^{er}, et qui meurt à Grenoble vers le milieu du XVI^e siècle...

On le voit, par ces dernières observations, **deux siècles seulement** séparent les maturations hermétiques et les questes kabbalistiques des Chrétiens de la Renaissance, de l'époque willermozienne.

La constante, d'une tranche d'histoire à l'autre, reste la même. C'est toujours « Lugdunum », où se conjuguent l'échange des produits avec l'échange des idées et le « negocium » des valeurs matérielles avec celui des pensées, la besogne et le mysticisme.

Lieu de tension à l'aboutissement des lignes de force issues du Nord par l'Angleterre et l'Allemagne, de l'Est par la Suisse, du Sud par l'Italie et la Méditerranée. Lieu de tension, dis-je, mais en même temps lieu de rencontres et de symbiose. Voilà la ville du Convent des Gaules. Alors ? alors, dans ce creuset, entre Rhône et Saône, où depuis longtemps se réchauffaient les essences alchimiques et la rosée vivifiante du judéo-christianisme, il ne pouvait pas ne rien se passer quand viendrait l'heure de la Maçonnerie et quand surgirait le lyonnais providentiel, appelé par le destin à unir en lui les ruées conquérantes et empiétantes du Rhône et la patience laborieuse et serene de la Saône.

Cet homme d'envergure, vous l'avez deviné, c'est J.-B. Willermoz, le génie assimilateur et constructif.

Il est là, dans ce siècle, dans cette ville et dans ce complexe sacré des maçonneries encore balbutiantes, comme un pivot ou comme le centre d'un ensemble. Jurassien, né à Saint-Claude en 1730, il est venu à Lyon en 1745 et a été initié dans la Maçonnerie en 1750. Il est l'un des introducteurs, à Lyon, de la Stricte Observance Tem-

plière allemande issue des Convents de Unwuerde en 1754, Altenberg en 1764 et Kohlo en 1772. (On relira à ce sujet l'ouvrage de Le Forestier (1) et l'excellente introduction que lui a consacré Antoine Faivre, spécialiste à la Sorbonne de l'ésotérisme chrétien du XVIII^e siècle).

Or c'est le 21 juillet 1774 que le baron Von Weiler, Chevalier de l'Epi d'Or, préside le premier chapitre de la Province d'Auvergne composée de 20 chevaliers et de chevaliers Profès qui recevront quatre jours plus tard leur nom d'Ordre. C'est ainsi, nous dit Jean Saunier dans un remarquable article de feu « *Le Symbolisme* », que J.-B. Willermoz devint l'éques « **Baptista Ab Eremo** » avec la devise « *Vox in deserto* » et les armes « d'Azur à un ermite avec une lance sur l'épaule ».

Willermoz cependant n'est pas seul. Il y a à côté de lui Martinez de Pasqually, né à Grenoble en 1722, environ 170 ans après la mort de Cornélius Agrippa dans la capitale delphinale ; ce personnage étrange rédige, trois ans avant l'installation du chapitre de la Stricte Observance à Lyon et sept ans avant l'ouverture du Convent des Gaules, son fameux « *Traité de la Réintégration* ».

Willermoz doit beaucoup à Martinez : initié au martinezisme en 1767, il est ordonné Reau-Croix en 1768, l'année même de la mort de Martinez. Ainsi l'on constate que le passé strictement maçonnique de Willermoz n'est antérieur que de quelques années seulement à son passé martinezien, lequel à son tour précède de fort peu sa découverte du Templarisme de la S.O. et de la maçonnerie qui lui est connexe.

Trois couches successives correspondant à trois aspects de l'ésotérisme maçonnique ; celui des loges maçonnico-chrétiennes, celui de la Kabbale et celui de la maçonnerie chevalière et templière pour terminer.

Voilà les trois ingrédients dont va se servir l'habile cuisinier lyonnais — car on ne peut plus parler ici du

(1) « *La Franc-Maçonnerie Templier et Occultiste* » (Aubier - Paris).

« fabriquant d'étoffes de soye et d'argent et commissionnaire en soyeries » — pour confectionner cette admirable pièce rectifiée aux saveurs et aux épices de Myrelinguie la Brûmeuse !

Puis il y a aussi, dans les relations de Willermoz, le Comte et ambassadeur Joseph de Maistre, catholique ultra-montain, considérant avec à peine un peu de curiosité les enchevêtrements de la mystique martinézienne et tenant au bout d'une pincette le templarisme maçonnique. Ce défenseur du Pape, s'il est un ancien élève des Pères Jésuites et un ancien affilié des Congrégations, est aussi un maçon selon le concept anglais de la Maçonnerie. Né à Chambéry en 1753, il appartient à la loge les « Trois Mortiers » de cette ville, loge rattachée à la Grande Loge d'Angleterre. Bientôt il sera membre de la « Sincérité Ecossaise » relevant de la S.O.T. et deviendra C.B.C.S. et Grand Profès.

Avec notre Savoyard, l'**Eques a Floribus**, on comprend aisément que c'est l'influence catholique la plus orthodoxe qui s'exerce sur Willermoz et qui y trouve un écho d'autant plus favorable que finalement, et malgré les différences de tempérament et de culture, les deux hommes sont très près l'un de l'autre, par la pensée, le sentiment, la religion et parce qu'ils fréquentent le même univers maçonnique et para-maçonnique.

Oh bien sûr, le savoyard rejette avec un certain mépris, par exemple, l'idée de la « filiation templière maçonnique », chère à la S.O.T., alors que le lyonnais ne la refuse point, mais avec cette prudence de nos gens qui disent en patois « méfiat ! », et qui leur fait découvrir la solution vraie ou non-contradictoire.

Nous ne saurionsachever le parcours de cette galerie de portraits rhôdaniens sans jeter un coup d'œil sur Louis-Claude de Saint-Martin qui, bien que né à Amboise en 1743, vient demeurer à Lyon chez Willermoz entre 1773 et 1774, c'est-à-dire précisément l'année d'implantation de la S.O.T. à Lyon. Le « Philosophe Inconnu » est déjà maçon, martinézien même et Réau Croix depuis

1772, et c'est dans l'appartement de Willermoz qu'il rédige son premier ouvrage « **Les Erreurs et de la Vérité** » en 1774. Reçu C.B.C.S. il abandonnera la Maçonnerie pour se plonger dans la mystique, qu'il connaît à travers Böhme et grâce à Madame de Böcklin et à Salzmann, mais sa fréquentation de Willermoz n'est pas, à mon sens, sans lointaine conséquence pour le rite Rectifié. N'oublions pas que la cuisson de ce que j'appelle avec effronterie le « gâteau rectifié », va durer **quelques vingt-deux ans** et ce qu'ajoute Saint-Martin à la recette lyonnaise c'est peut-être, au cours du temps, une légère pincée de théosophie chrétienne, à peine perceptible il est vrai, tant est substantielle la pâte maçonnico-templière du Rite.

Voilà mes chers frères comment je voulais définir, dans cette première partie de mon exposé, l'aire originelle du Convent des Gaules. Une combinaison qualitative de la Franche-Comté, du Lyonnais, de la Savoie et du Dauphiné. Je m'y suis peut-être attardé avec trop de complaisance car c'est également ma formule chromosomique.

Voilà pourquoi j'ai voulu peindre les hommes qui assistèrent Willermoz dans sa vie locale quotidienne. Il y en eut d'autres, nous le verrons bientôt, qui formeront avec lui une réelle communauté de travail pour la mise au point de ce Rite et je songe aux Strasbourgeois, aux Turckheim, à Saltzmann, etc...

Pardonnez-moi si j'ai trop insisté sur les références culinaires et sacrifié à la chronique de James de Coquet.

En réalité, croyez-moi, il y a une divine cuisine : « l'ars spiritualis », la cuisine des anges, et comment ne pas évoquer ici l'humble frère Jean Van Leuwen, le cuisinier de Ruysbröck l'admirable qui, nous rapporte l'histoire, était dans la composition de ses mets gratifié de faveurs mystiques égalant celles du Bienheureux ?

Et puis, bien qu'il s'agisse du Convent des Gaules et d'un sujet sacré, comment ne pas tolérer quelques fai-blesses allégeant l'austérité du propos dès lors que nous

sommes aussi dans la capitale incontestée de la gastronomie ?

Nous voici en tout cas parvenus au seuil de la seconde partie d'une étude plus spécialement vouée à l'analyse des apports intellectuels qui présidèrent à la création du Rite et à leurs conséquences pour la Maçonnerie.

II

Comme j'ai eu l'occasion de le faire observer dans d'autres conférences, ce sont peut-être ces différents apports qui donneront au rite son identité ; apports que nous allons résumer. Le rite retient en effet :

— **de la Maçonnerie spéculative**, récemment apparue en Grande-Bretagne : les rituels, mots, signes et l'ésotérisme des constructeurs, l'initiation et les trois grades bien connus,

— **de la « Stricte Observance Templier »** et d'un Templarisme qui remonte peut-être au chapitre dit de Clermont quant à ses sources lointaines, mais qui prend corps à Unwürde en 1754 et aux Convents d'Altenberg en 1764, Kohlo en 1772, Brunswick en 1775 et Lyon en 1778 : une ossature normative pour l'ensemble des grades et la référence chevaleresque et templière,

— **de Martinez** : une sève secrète, à résonance judéo-chrétienne et fond salomonien, présente dans l'enchaînement des maximes et des tableaux et qui, à l'époque de Willermoz, jaillit visiblement au niveau de la Profession,

— **de J. de Maistre** : l'intégrité chrétienne et quasi confessionnelle, avec un pressentiment de l'Evangile éternel et de ce que nous pourrions appeler aujourd'hui la « Tradition Primordiale »,

— **de Saint-Martin** : une religiosité chrétienne très priante,

— **du XVIII^e siècle français** : certains concepts religieux de ce temps, infirmés de nos jours (telles la définition des Pharisiens), ou même hors de la doctrine chrétienne authentique (ainsi la notion « **d'âme immortelle** »)

(1), seuls la « **résurrection de la chair** » et la « **vie éternelle** » appartiennent au credo d'origine), celui en 12 articles du « **Symbolle des Apôtres** », ainsi une théorie Emanantiste et une interprétation du Novenaire étrangère au vrai christianisme de l'Ecclésia.

Enfin, le goût de l'enflure verbale, élégante parfois, et du discours redonnant des longues et laborieuses instructions...

Quant à la doctrine, il est patent qu'elle s'alimente à une source biblique et qu'elle suit l'économie et même la chronologie Testamentaire jusque dans la suite sérielle des Temples. Tout tient au fond dans la correspondance symbolique entre le Temple de l'homme et celui de l'Univers avec une matrice : le Temple de Salomon, puis une projection spirituelle qui va de la Milice de Terre Sainte à la Jérusalem céleste, enfin et d'abord, un modèle divin et éternel dans le Christ. Car le rite est chrétien et tous les apports que j'ai cités ont en commun, même chez les élus-coen de Martinez, la confession chrétienne des participants ou des adeptes ; historiquement c'est indéniable.

Autre remarque, la doctrine en question est admirablement ventilée et étagée dans les strates graduelles du Rite, sans contradiction chronologique, sans anachronisme ou syncrétisme. Donc il s'agit véritablement d'un « Ordre » et non d'un fourre-tout, d'une « cohérence » qui ne lasse pas de surprendre le maçon ou l'érudit maçonnisant de notre temps.

Sans doute, ce désir d'unicité organique et de spécificité religieuse fait-il peu de place à l'universalité de l'initiation maçonnique et à l'universalité traditionnelle d'un Art qui est d'autant moins catégoriel que l'ésotérisme est forcément Un ! Mais ceci, au fond, ne concerne plus la structure et les caractéristiques du Rite mais beaucoup

(1) Mais il est évident que la tradition juive, dans laquelle est né le Christ, et d'où vient le salut (Jean 4, 22), ne connaît point de dualisme « âme-chair », et la « résurrection des Corps » implique celle des âmes, par la participation à l'Unité spirituelle du Corps glorieux qui récapitule tout en lui, et transcende les séparations « formelles ».

plus les critères d'entendement et les motivations du siècle : l'ouverture des esprits. On peut en effet penser que le Christ est le Verbe divin incarné, qu'il est dans le Père et le Père en lui et que l'Esprit Saint est ce lien de l'un à l'autre... sans pour autant croire que l'Eternel n'est... que chrétien ! Et l'Esprit souffle où il veut !

Ces problèmes ne se posent d'ailleurs pas à l'époque, ce d'autant que le détail de tous les rituels n'est point encore consigné en 1778. Le Convent des Gaules charge seulement Jean de Turckheim de rédiger les rituels de l'Ordre Intérieur et il spécifie que la classe symbolique ne comporte que les quatre degrés des rituels bleus et verts révisés par Salzmann, Willermoz, Braun, Paganucci et Perisse du Luc. Les dits rituels sont arrêtés dans leurs grandes lignes en 1778. Ultérieurement, ils subiront les modifications que j'ai signalées dans mon message de la Saint Hugues 1978.

A Lyon on met en tout cas noir sur blanc « **l'Instruction par demandes et réponses** », concernant le symbolisme de la loge, et l'on définit les principes de base de la future « **Règle Maçonnique** » adoptée ultérieurement au Convent Général de Wilhelmsbad.

Quant à l'Ordre Intérieur, calqué sur celui du « Très Saint Ordre » de la Stricte Observance, il fait l'objet d'une première révision sous la plume de Jean de Turckheim, mais sans aller trop loin, en raison d'une question fondamentale : **la nature des rapports entre le Temple et la Maçonnerie** ; aussi le Convent des Gaules ne se prononce-t-il pas sur cette question, il s'en remet aux décisions du prochain Convent Général, donc celui de Wilhelmsbad. Ceci mérite cependant que l'on s'y arrête longuement car c'est autour de cette question templière que se joue la vraie personnalité du futur rite Ecossais Rectifié. En effet, tous les régimes maçonniques sont « templiers » au sommet, mais avec des nuances d'importance quant aux conceptions, nuances qui commandent la vision que l'on peut avoir de la Maçonnerie et de son ésotérisme.

Examinons les diverses thèses en présence :

— La première ne voit aucun lien historique ou spirituel, entre Templiers et Maçons ; elle est alignée sur un intégrisme catholique, celui-là même de Joseph de Maistre ;

— La seconde écarte l'idée d'une filiation historique ininterrompue entre les Templiers et les grades maçonniques templiers, mais entend toutefois maintenir la perpétuation du souvenir de l'Ordre. D'où l'existence précisément de ces superstructures templières qui se prêtent à une commémoration vivante et rituellement sacrale. Ce pourrait être la thèse avalisée par les Knights Templar britanniques ;

— La troisième excipe des rapports historiques étroits entre Templiers et Maçons en Europe et en Terre Sainte et de la parenté ésotérique ou initiatique des deux organisations auxquelles ils se référaient.

Elle admet la probabilité d'un refuge offert par les loges de maçons aux Templiers persécutés et, partant, la probabilité d'une mystérieuse symbiose entre les deux ordres d'où devait sortir quelques siècles plus tard, le Templarisme maçonnique. Telle est la conception de Willermoz et de son entourage.

— La quatrième thèse, voit dans la maçonnerie la fille directe des Templiers, cette dernière n'ayant donc servi qu'à permettre la perpétuation secrète de l'O. Templier destiné à renaître de ses cendres tel qu'il était lors de sa disparition visible au début du 14^e siècle. C'est ici la raison première de la « Stricte Observance Templière » qui, bien sûr, fait sienne la dite légende.

Tout ceci nous ramène donc au débat central du régime rectifié, débat commencé au Convent des Gaules en 1778 et achevé vers 1782 au moment de Wilhelmsbad.

On sait que le Régime instauré à Lyon par le baron von Weiler, ami du baron de Hund, consacrait l'existence des provinces de l'Ordre Templier en France avec les sièges de Strasbourg (5^e Province), Bordeaux (3^e Province), Lyon (2^e Province) (1). Or ce n'était pas sur cette

(1) Cf. Van Rijnberk, « Episode de la Vie Esotérique 1780-1824 ».

division territoriale que discutaient les animateurs de l'Assemblée lyonnaise mais sur l'opportunité de conserver ou plutôt de modifier les rituels de chevaliers de la S.O.T. comprenant cinq classes : les chevaliers ayant accès à la Profession, les frères servants d'armes, les valets d'armes, les compagnons d'armes et les frères socii du Temple. Ces rituels rédigés en latin comportaient un serment à Dieu, au Christ, à la Bienheureuse Vierge Marie, au Bienheureux Père St Bernard et à tous les Saints avec promesse de suivre la règle du Temple donnée aux chevaliers par St Bernard. Il s'agissait bien d'une reconstitution de l'Ordre dissous au XIV^e et **dans l'état organique** où il était avant sa disparition.

La modification des rituels préconisée par les Français visait non seulement à la simplification synthétique, déjà bien admise et quasi fixée, **mais à redéfinir le contenu didactique des rituels**, et c'est là que l'on butait sur les légendes templières et, par la même occasion, sur les finalités du Templarisme maçonnique.

La phalange willermezienne devait tout de suite affirmer son accord sur un certain nombre de points, ainsi :

— La renonciation à une reconstitution artificielle de l'Ordre Templier et à ses prétentions à la puissance économico-politique, dont rêvait sans doute la S.O.T.,

— L'orientation de la chevalerie maçonnique rectifiée vers des buts strictement spirituels qui furent ceux de l'O. Templier (1) à ses débuts, d'où le changement de nom et l'appellation de Chevalier de la Cité Sainte à vocation d'intériorisation doctrinale ou « mystique »,

— La recherche d'un lien entre Templiers et Maçons qui ne puisse être contesté, et c'est là qu'intervenait le choix entre l'une des thèses énumérées précédemment.

(1) Sur ces points nous nous permettons de rappeler certains de nos ouvrages tels : « **Principes et Problèmes du Rite Ecossais Rectifié et de sa Chevalerie Templière** », « **Vie et Perspectives de la F. M. traditionnelle** » (Ch. XVIII, la Chevalerie d'Occident), « **Propos sur René Guénon** » (parus chez Dervy-Lurs) et « **De la Chevalerie au secret du Temple** » (Le Phénix d'Or à Hyères).

Ainsi prend corps le système des C.B.C.S. tel que Willermoz l'a établi, avec l'aide des maçons alsaciens Friedrich Rudolf Saltzmann, Jean et Bernard de Turckheim. Quant à l'intériorité doctrinale du Rite en entier, elle découle d'une propédeutique spirituelle, confortée par l'articulation des grades, et elle tient dans cette identité déjà signalée des Temples de l'Homme, de l'Univers et de Salomon, des Temples terrestres et célestes, avec le « modèle christique » offert par le « divin Réparateur », terme inspiré par le martinezisme. Antoine Faivre notera justement dans son analyse de l'ésotérisme chrétien du XVI^e au XX^e siècle (1), je cite : « Au fond Willermoz a obtenu que les cadres de la Stricte Observance Templier servissent à l'enseignement des Coen » et c'est bien pour cela, comme l'indique toujours Antoine Faivre, qu'à l'époque de Willermoz la classe secrète de la Profession qui n'avait point encore disparu contenait « l'essentiel de la pensée martineziste ».

Nous allons maintenant aborder la troisième partie de notre conférence plus directement consacrée aux instructions templières.

— III —

Nous avons relevé le fait que la S.O.T. avait sans discussion considéré la Maçonnerie comme une « création » du Temple, établissant ainsi une filiation ou une succession entre Templiers et Maçons historiquement contestable.

Willermoz en était parfaitement conscient. En revanche il était réceptif à l'opinion qui voit une continuation d'un **certain type** entre les deux Ordres... mais une continuation en sens inverse de celle admise par la S.O., la Maçonnerie ne procédant pas du Temple et pour cause, ne serait-ce que du point de vue chronologique, mais les loges de maçons ayant par contre abrité des Templiers pourchassés et la postérité spirituelle templière menacée

(1) « Encyclopédie de la Pléïade » - Histoire des Religions II.

de disparition. Willermoz reconnaissait enfin l'existence d'une consanguinité initiatique entre Francs-Maçons et Templiers et c'est là un point de grande signification.

En réformant ainsi les légendes templières de l'Ordre, Willermoz accomplissait un exploit. Il permettait au Rite de se réclamer ouvertement du Temple **sans** pour autant :

— **Premièrement** : s'exposer à la facile critique concernant les contre-vérités historiques,

— **secondement** : prendre d'initiative, canoniquement répréhensible, quant à la reconstitution pure et simple des formes de l'Ordre dissous dans son **état dernier**,

— **troisièmement** : s'aligner sur le contenu du Mémoire adressé par le Comte Joseph de Maistre à **l'Eques a Victoria**, le Duc Ferdinand de Brunswick Lunebourg, et dont l'argumentation faisait litière de tout templarisme maçonnique.

Du même coup, l'O. Intérieur épousait les normes d'un Ordre de Chevalerie chrétien, analogue par ses formes à ceux dont relevaient nombre de dignitaires de la Maçonnerie rectifiée et de la S.O.T. de l'époque : Malte, St Lazare, Teutonique, etc... Cependant, et à la différence des O. chevaleresques, cette **chevalerie rectifiée restait liée à la Maçonnerie et à la maintenance spirituelle du Temple**.

Nul doute que Willermoz ait, de cette façon, rassemblé les prolégomènes nécessaires à la saine intelligence des rapports entre Templiers et Maçons.

Certes, à Lyon, en 1778, on s'est bien gardé de trancher mais les jeux étaient faits et, trois ans après le Convent des Gaules, Willermoz pourra écrire au Prince Charles de Hesse cette lettre célèbre du 8 juillet 1781 dont il faut rappeler ici les termes tant elle est importante pour la saisie des racines intellectuelles du Rite dont nous commémorons aujourd'hui la naissance rhôdanienne ; je cite : « Je ne pense pas non plus que l'on parvienne à persuader que les chevaliers templiers aient été les instituteurs ni de la vraie Maçonnerie, ni même de la Symboli-

que, soit à l'époque de la fondation, soit à celle de la destruction de leur Ordre... Mais je ne répugne point à croire, sans cependant en être persuadé, que cette « institution » secrète, déjà existante avant eux, ait été la source d'eux, qu'elle **ait même servi** si l'on veut de base à leur institution particulière : qu'ils aient cultivé et propagé par elle pendant leur règne, la science dont elle était le voile et qu'ils se soient ensuite couverts de ce voile même pour perpétuer parmi eux et leurs descendants la mémoire de leurs malheurs et essayé par ce moyen de le réparer. Tout cela, quoique dénué de preuves suffisantes, ne répugne pas néanmoins à la raison et pourrait être admis au besoin comme vraisemblable. Les annales anglaises déjà citées font mention d'une grande loge nationale tenue à York, l'an 926. C'est-à-dire environ deux siècle avant la fondation de l'Ordre des prétendus instituteurs de la Maçonnerie. Elles assurent aussi qu'il existait des maçons avant cette époque en France, en Italie et ailleurs, et certainement l'amour-propre national anglais aurait supprimé cette anecdote si elle n'avait pas quelque fondement réel. Il est donc vraisemblable que l'Ordre du Temple institué au commencement du XII^e siècle et dans le pays même qui est réputé pour avoir été le berceau des principales connaissances humaines, ait pu participer à la science maconnique, la conserver et la transmettre indépendamment des autres classes d'hommes qui ont pu en faire autant. En un mot, si le prochain Convent Général est d'avis de conserver des rapports maçonniques avec l'ancien Ordre du Temple, je ne vois nul inconvénient à présenter cet ordre comme ayant été dépositaire des connaissances maçonniques et conservateur spécial des formes symboliques ; mais j'en verrais beaucoup à le présenter comme instituteur parce que l'on pourrait trouver toujours et partout des contradicteurs très incommodes ».

Notre Lyonnais de conclure sur ce point avec l'habileté qui lui est coutumière : « Je crois que tout cela pourrait s'arranger convenablement si l'on ne donne que pour vraisemblable ce qui ne pourrait être prouvé et non comme certain ».

Dermenghem remarquera dans son ouvrage consacré à « Joseph de Maistre mystique » : « A vrai dire Willermoz semble plutôt croire que la Maçonnerie a été propagée par les Templiers mais non instituée par eux ».

En fait, et en creusant encore la question, on s'aperçoit que le groupe de Willermoz et de ses amis n'est peut-être pas loin de découvrir, même s'il ne l'exprime pas exactement dans les termes que nous lui donnerions de nos jours après la lecture de Guénon notamment, l'existence d'une **Tradition première** dont procéderaient Maçonnerie et Templarisme. Ainsi d'une part s'expliqueraient les analogies secrètes entre les deux Ordres, et d'autre part se justifierait l'intégration des Templiers chez les Maçons. On retrouvera d'ailleurs ces notions dans les instructions de l'Ordre Intérieur et je crois qu'il convient, sans violer aucun secret, de citer ici un passage très court, mais combien suggestif, de l'*Instruction authentique d'Ecuyer-Novice* :

« Ne confondez pas l'Ordre sublime, secret, primitif et fondamental, avec l'Ordre des Chevaliers Maçons de la Cité Sainte, ni avec l'Ordre des Chevaliers Templiers. Tous sont sortis de cet Ordre caché. La Maçonnerie lui doit son existence et nous nous trouvons placés entre l'initiation symbolique et l'initiation parfaite pour aider à remonter jusqu'à cet Ordre primitif ceux que la divine miséricorde y appelle ».

L'*Instruction en cause* soutiendra en outre qu'il existe une initiation originelle perpétuée dans les loges qui, dit le rituel, « sont de toute ancienneté » et que cette initiation première aurait de plus donné naissance à la chevalerie sacrale dotée de liens inconnus aux profanes, et qu'enfin c'est avec le Temple que la Maçonnerie a le plus d'affinités et de liens historiques.

Voilà donc, mes frères, le point dont on n'a pas débattu ouvertement et officiellement en 1778 mais dont les coordonnées sont dans toutes les têtes dès le Convent des Gaules. C'est en effet à son propos que va s'opérer la mutation de la Stricte Observance en Rite Rectifié, et

l'on peut dire que dès 1778, et même un peu avant, il est au principe de toute la « problématique » rectifiée.

C'est tellement vrai que pour la fête du centenaire du Rite, le 3 décembre 1882 à Genève, le F. Edouard Humbert, ancien député Maître de « L'Union des Cœurs » et membre de la loge « Les Amis Fidèles » — deux loges genevoises — déclarait dans son discours sur les origines et l'esprit du Régime Ecossais Rectifié, je cite : « C'est à l'Ordre du Temple que quelques-uns ont fait dès long-temps remonter l'origine de la Franc-Maçonnerie et plus récemment celle du Régime Ecossais Rectifié. A considérer le seul Régime Ecossais Rectifié, il ne paraît pouvoir se rattacher aux traditions templières que par une série de transformations et d'intermédiaires. Il a pu en provenir par greffes successives réitérées et en passant par toutes sortes de métamorphoses mais il n'en est point né, en tous les cas, comme la branche sort — de l'arbre ».

Notre auteur helvétique notait alors que depuis 1817 il ne fut plus question pour la maçonnerie rectifiée de se déclarer l'unique héritière des Templiers parce qu'il manquait d'actes authentiques officiels pour constater et prouver la filiation des deux ordres et il ajoutait, je cite : « Toutefois comme il y avait entre eux des rapports impossibles à nier, rapports prouvés par une tradition constante, par des monuments, par les hiéroglyphes même des Tapis, on décida que ces rapports seraient conservés et consignés dans une instruction historique ».

Et voilà mes chers frères, la concrétisation de la Pensée Willermozienne. Voilà le profil du Rite et de ses perspectives templières, tout cela est inclus dans le Convent des Gaules. Ces perspectives ne sont point encore proclamées ouvertement, car Willermoz faisait peut-être bien le conseil de « **l'Homme de Cour** » : « Le temps et moi, nous en valons deux autres ». En 1778 tout ceci semble clair et normatif pour le rite aux yeux de Willermoz et des Strasbourgeois, même si ultérieurement les relations entre Jean de Turckheim et Willermoz se détériorent et même si les idées de Saltzman et de Bernard de Turckheim sont appelées à s'écartier de celles de Willermoz ;

nous n'en sommes pas là en novembre 1778 et Willermoz est fort loin de se douter d'ailleurs que les rituels de son Rite ne seront en fait définitivement achevés que bien après les deux Convents : celui des Gaules et celui de Wilhelmsbad. De toute façon l'architecture du Rite, telle que l'a tracée Willermoz, triomphera de tous les obstacles, comme a triomphé sa perspective templière.

Cependant, nous avons vu au passage que la doctrine retenue par les fondateurs du Rite était allusive, à propos des Templiers et des Maçons, à l'existence d'une initiation primitive dont procèderaient les uns et les autres.

Cette réflexion, dont on n'a pas encore pressenti au XVIII^e siècle les conséquences pour le Rite, nous conduit à traiter maintenant des ouvertures « ésotériques » du Rite Rectifié.

— IV —

Ici nous touchons à l'exégèse symbolique et nous ne nous plaçons plus dans le cadre des limites formelles ou formalistes d'un siècle précis.

Considéré dans son essence, fût-elle chrétienne, le Rite nous situe au début de la tradition à laquelle il se rattache, (le Christianisme et la Maçonnerie), en même temps qu'aux fins ultimes du déroulement cyclique de cette tradition. Or, il y a là, des « possibilités », au sens « guénonien » du terme qui sont encore insoupçonnées lors de sa gestation du rite rectifié, sauf peut-être dans la vision quasi prophétique de certains, car il y a une sorte de prophétisme, au sens noble du terme, de la Maçonnerie rectifiée résultant de la conjonction des courants biblico-chrétiens et maçonnico-templiers ; un prophétisme découlant de l'ésotérisme du Rite.

Nous abordons maintenant un thème fort délicat. Qui dit « ésotérisme » dit nécessairement perspective centrale et transhistorique. En l'occurrence ce n'est donc plus le Rite Ecossais Rectifié, figé dans son interprétation du XVIII^e siècle, qui polarisera notre attention mais **ce que ce**

Rite détient essentiellement et potentiellement par rapport aux conceptions initiatiques de la Maçonnerie et dans le cadre spécifique de l'ésotérisme chrétien. A cet égard donc, le Christ y est bien évidemment, et même de façon précellente, « le Christ ». Mais, à ce niveau le plus éminent de tous, c'est la triplicité du pouvoir prophétique, sacerdotal et royal du Verbe Eternel qui domine toute perception spirituelle liée à l'aspect strictement ecclésial. Aussi les possibilités incluses dans la fonction du « **Verus prophetas ab initio mundi per saecula currens** », ou encore du « **Christus aeternus et filius dei et archangelus maximus** », selon la théologie de la première église de Jérusalem (1), et appelées à se développer dans cette fin de cycle, doivent-elles être présentes à l'esprit du **maçon rectifié ouvert à l'ésotérisme**.

A ce degré de connaissance, le Messie-Rédempteur se révèle dans son ipseité première de « Centre de tous les Centres » selon le terme des litanies, ou de « Lieu des Possibles » ; deux expressions exprimant la même notion métaphysique. Or, qui ne voit qu'illuminé par ce soleil de pure intellection divine, le Christianisme propre au Rite Rectifié acquiert un rôle eschatologique accordé à la vision prophétique ? et qu'il évite de se muer en secte religieuse concurrente des églises dans le domaine qui est le leur et où s'exerce leur magistère incontesté.

Je crois d'ailleurs que les promoteurs du Rite ont envisagé ce danger de « cléricalisation » du Rite et que certains ont même entrevu cette dimension d'un prophétisme extra-temporel. Il y a chez Joseph de Maistre par exemple un sens du prophétisme qui n'avait pas échappé à l'analyse de R. Guénon, soit que **l'Eques a Floribus** réfère au Christianisme né avant tous les siècles et dès lors **extra-ecclesial**, et à la « vraie Religion qui a bien plus de 18 siècles et qui naquit le jour que naquirent les jours (2), soit encore qu'il recommande de se tenir « prêts

(1) « **Theologie und Geschichte des Jüden Christentums** » Hans Joachim Schoeps. Cité par H. Corbin « **Nécessité de l'Angelologie** » in « **Cahiers de l'Hermétisme** » « L'Ange et l'Homme ».

(2) Soirées — 2^e entretien.

pour un événement immense dans l'ordre divin, vers lequel nous marchons à une vitesse accélérée qui doit frapper tous les observateurs » et d'ajouter « des oracles redoutables annoncent déjà que les temps sont arrivés » (1). Le Comte, donc, dépassait amplement les étroittesses exégétiques. Quant à Willermoz sa lelttre du 3 février 1873, extraite avec d'autres du fonds Bernard de Turckheim, publiée et commentée par Antoine Faivre, cette lettre montre que le Lyonnais ne sous-estimait pas les périls sectarisants du Rite. On en connaît le motif : Willermoz répond aux objections de Salzmann et B. de Turckheim qui souhaitaient la disparition de l'Ordre Intérieur, de style trop immédiatement catholique à leurs yeux, mais désiraient conserver la Profession. L'argumentation willermozienne repose sur la nécessité de maintenir au contraire des paliers dans l'ascension rectifiée : ceux du 4^e degré et de l'Ordre Intérieur et il écrit : « Et que ferez-vous de ceux qui ont été mal choisis sinon des ennemis de l'Ordre et de ses principes qui, tout louables qu'ils sont par leur connexion avec la religion, n'en deviendront que plus suspects au clergé et au gouvernement ? Comme il arrive aujourd'hui à Turin où l'on reproche aux Grands Profès d'être les instituteurs et les fauteurs d'une nouvelle secte de religion... et du moment qu'on mêle la religion à la maçonnerie, dans l'Ordre symbolique, on opérera sa ruine... Pour faire fructifier notre régime, nous mettons à découvert ses principes et son but particulier, nos discours oratoires deviennent des sermons, bientôt nos loges deviendront des églises ou des assemblées de piété religieuse... ce danger, mes amis, qui peut paraître chimérique est bien plus prochain qu'on pense... ».

Sans doute ce que Willermoz entend défendre dans cette lettre que le professeur Antoine Faivre qualifie justement de « capitale pour la compréhension du willermozisme », c'est la séparation entre l'ordre symbolique (comprenant le grade de Maître Ecossais) et la grande Profession, en étageant, par progression, les affirmations chrétiennes du Rite qui ne culmineront qu'au sommet et

(1) Soirées — 2^e entretien.

au terme d'une montée doctrinale sélective. Nous n'en retiendrons que cette notion du danger sectarisant que nous dénommerions plutôt, de nos jours, un danger « d'exotérisation ».

Willermoz a raison, il ne s'agit aucunement de chimères mais de périls sous-jacents tant à la spécification religieuse du Rite qu'à l'horizon mental de ses membres.

En fait cette sectarisation du Rite ne correspond pas à la perception ésotérique dont Guénon, par exemple, nous a fait connaître la nature cognitive. Alors mes frères, il existe un autre mode d'interprétation du Rite qui échappe aux limites temporelles et mentales du milieu historique qui fut le sien, en ce siècle d'ailleurs fort peu traditionnel de la révolution française. Ce mode interprétatif affirme tout aussi bien, sinon plus que celui évoqué précédemment, le **nom** et la **doctrine du Rédempteur**, la **foi en lui**, qui découle des rituels de Maître Ecossais et de l'Ordre Intérieur, **mais il se trouve accordé aux données propres à l'ésotérisme et à l'Unité transcendante des diverses religions**. Enfin il se garde de secréter une église **parallèle**. D'aucuns qualifiaient cette modalité interprétative de « melkitsedekienne » ou « d'abrahamique », en ce qu'elle s'étend aux sémites de chair et aux sémites en esprit appelés à cette grâce par celui que révère le Rite Rectifié et qui tire son sacerdoce du Roi-Prêtre Melkitesedek.

Cette herméneutique du Rite et de sa substance rituelle, cette « sémiologie initiatique », nous les découvrirons précisément dans les deux paliers du Rite : l'Ecossais de Saint André et la Chevalerie de l'Ordre Intérieur.

Voici le quatrième grade placé sous le patronage de Saint André, le saint qui nous vaut d'être réunis ce jour. Il achève le cycle maçonnique et ouvre le cycle chrétien et chevaleresque de l'Ordre. Il unit le haut et le bas. Grande central, il synthétise les aspects qui auraient pu diverger et se trouve symbolisé par le Sceau de Salomon, ou bouclier de David, et par la Croix du premier Juif disciple de Jésus. Il unit aussi les deux Testaments, les deux

peuples : le Juif et le Gentil. Vous savez combien j'ai médité sur le rôle de notre Rite dans l'économie spirituelle du judéo-christianisme et dans les événements liés à la conjoncture cyclique très proche de nous peut-être... Eh bien l'herméneutique nous ouvre à la compréhension de l'ésotérisme judéo-chrétien propre à ce grade. Si le bijou unit les deux faces du Testament comme la Bible unit les deux Alliances, ne serait-il pas allusif aux paroles de Paul dans Romains XI. 22-19 lorsqu'il s'adresse aux chrétiens de son temps en ces termes : « Si toi tu as été coupé de l'olivier sauvage et enté contrairement à ta nature sur l'olivier franc, à plus forte raison seront-ils entés — il s'agit des Juifs — selon leur propre nature, sur leur propre olivier ». Certes l'Apôtre a en vue un événement qui touche au prophétisme, mais qui pourrait bien s'appliquer à une période où notre Rite aurait une place de choix, lors de la gloire de l'olive, et qu'évoquent peut-être ces paroles de l'Ange à Zorobabel — en Zaccharie VI. 13-4 — « Qui sont ces deux oliviers à la droite et à la gauche du chandelier ?... Qui sont ces deux grappes d'olivier qui se trouvent auprès des deux entonnoirs d'or, et d'où l'or découle ?... Il me dit : Ce sont les deux fils de l'onction qui se trouvent près du Seigneur de toute la Terre ». On sait que dans la vision de Zaccharie, le Candélabre soutient sept lampes comme la Menorah, et que ce sont les sept yeux de l'Eternel qui parcourrent toute la terre, alors que les deux fils de l'onction ou les deux oliviers sont Zoro-Babel et Jésus le Grand Prêtre.

N'est-il pas étrange de retrouver ainsi un symbole qui se rapproche manifestement de ceux décrits dans notre degré de Maître Ecossais de Saint André ? Comment ne pas entrevoir alors dans notre Rite la propédeutique à la grande rencontre, à la grande symbiose des deux peuples : juifs et chrétiens ? Si je me trompe vous me pardonnerez de m'être laissé emporter un instant sur les ailes de l'Esprit et d'avoir fait fructifier le talent évangélique du Rite Rectifié dans une banque étrangère à celui-ci... mais en suivant pour ce faire le conseil du Christ lui-même !

Le second exemple nous est fourni par l'Ordre Intérieur. Nous avons vu comment le génie willermozien avait su dégager le templarisme rectifié de tous les apports artificiels qui en rendaient méconnaissables les traits d'authentique chevalerie spirituelle. Le voici désormais situé parmi les milices chevaleresques « sub regula » et doté d'une fin religieuse et d'une éthique assez analogue à celle des autres Ordres de chevalerie. Lui aussi dispose d'un code d'honneur qui fait obligation au chevalier et selon les termes de l'ancienne tenure, de se mettre « au service de la veuve, de l'orphelin, de l'opprimé, de la justice et de la paix, de Dieu d'abord » ; aussi ne faudra-t-il pas s'étonner de retrouver dans les rituels du Rite des formules identiques à celles des Ordres de chevalerie qui prirent leur essor dans le siècle précédent l'an mil et dans une large mesure sous l'influence de Cluny. C'est alors seulement que l'esprit du christianisme pénétra de plus en plus la caste des chevaliers, donnant naissance à la chevalerie organisée. Là s'arrête pourtant la comparaison entre les Ordres de chevalerie et l'Ordre Intérieur Rectifié et là débute, en revanche, l'aventure de la chevalerie initiatique. Pourquoi ? Précisément parce que Willermoz a su soucher l'Ordre Intérieur sur les quatre degrés maçonniques et maintenir le lien spirituel entre l'Ordre Intérieur et l'Ordre du Temple ou plutôt entre la chevalerie de la Cité Sainte et la Milice du Temple telle qu'elle était à l'origine de sa vocation et telle que la voulait sa fin célestielle, pour employer le langage de la Queste du Saint Graal. Dans cette perspective l'Ordre Intérieur, à l'instar de l'Ordre du Temple, doit être **conscient de l'Unité d'être de toute la chevalerie d'Occident et d'Orient, chrétienne ou non**. Or si l'adoubement liturgique eut pour but très louable et très saint « d'élargir ici bas les frontières du Royaume de Dieu » selon l'expression de Léon Gautier, il était en mode religieux la poursuite ininterrompue d'un rite pré-chrétien et de même extra-chrétien. Un rite d'initiation dont les Templiers, ces soldats du Christ, connaissaient le sens profond, celui là même que nous revendiquons pour distinguer la chevalerie rectifiée des sacrements religieux réservés à l'Eglise et à son Magistère.

Vous avez deviné que cette chevalerie initiatique référencée au Temple est celle de la « Massenie du Saint Graal » à laquelle Guénon fait allusion dans son ouvrage l'**« Esotérisme de Dante »**, ou qu'il rattache aussi à la « garde de la Terre Sainte ». Il mettra d'ailleurs les Templiers en rapport avec les « **Gardiens de la Terre Sainte** » lorsqu'il établira une relation entre le centre des Templiers, celui de Jérusalem et la mystérieuse Salem de Melkitesedeq.

Guénon accorde enfin aux Templiers le « don des langues », conscience intérieure de la véritable unité doctrinale les rendant capables de communiquer avec les représentants des autres traditions (1). A propos de l'éso-térisme chevaleresque, il admettra que les templiers aient, je cite, « Possédé un grand secret de réconciliation entre le Judaïsme, le Christianisme et l'Islamisme » et qu'ils « buvaient le même vin que les Kabbalistes et les soufis ». C'est à cette occasion enfin qu'il conclura comme suit : « et Boccace leur héritier en tant que Fidèle d'Amour ne fait-il pas affirmer par Melkitesedeq que la vérité des trois religions est indiscutable parce qu'elles ne sont qu'une en leur essence profonde ».

Telle est mes amis, le fondement spirituel du « **Centrum in trigono centri** » et de la « **fraternité d'Abraham** ».

Bref, nous voici parvenus toujours en suivant le Rite Rectifié et ses étapes, et dans la ligne même de son éso-térisme judéo-chrétien, puis chrétien, puis chevaleresque, au point central où tout le monothéisme s'unifie, au centre à partir duquel l'universalisation noachite de la tradition d'Abraham devient visible, compréhensible et s'ouvre à toutes les Traditions initiatiques d'Orient et d'Occident :

— Avec l'Ecossais de Saint André, l'Ordre maçonnique se découvrait chrétien... mais par la racine ésotérique de la Maçonnerie, les deux Alliances s'unissaient là en un seul sceau.

— Avec l'Ordre Intérieur, le Christianisme du Rite s'élève d'un degré en s'armant pour la défense du Christ

(1) « **Symboles fondamentaux de la Science Sacrée** ». Ch. XI.

mais, par la racine ésotérique du Temple, les trois Traditions monothéistes se retrouvent là, dans la garde de la Terre Sainte et de son unique dépôt, au centre de tout l'univers traditionnel d'Orient et d'Occident. Tel est le temple de la Cité Sainte typifié par la Chevalerie Templiers d'Occident et que mon regretté filleul dans l'Ordre et ami très cher, Henry Corbin, auquel je rends aujourd'hui un ultime hommage, a magnifiquement décrit dans l'introduction analytique aux « **Sept Traités des Compagnons Chevaliers** » de l'Islam iranien et que je cite pour clôre ce chapitre :

« Déjà entre les Templiers de Saint Bernard et les Templiers du Graal de Wolfram von Eschenbach et d'Albrech von Scharfenberg il y a une progression dans un sens ésotérique qui n'est pas étranger à (la gnose chevaleresque d'origine primordiale : la « fotowwat »). Il y a plus. Jamais le souvenir du Temple et des Templiers n'a pu être déraciné en Occident. Il ne s'inscrit pas seulement dans la topographie où nous pouvons encore facilement en suivre les traces, mais aussi dans une aspiration secrète et continue des consciences. Aussi voyons-nous reparaître et revendiquer au XVIII^e siècle, avec la maçonnerie templière, l'héritage du Temple... Ce n'est point par des documents d'archives et des actes notariés que l'authenticité de cette descendance peut être garantie, bien que les traditions qui font état du rôle de l'Ecosse pour sa transmission à travers les siècles obscurs, recèlent quelque chose qui n'est peut-être pas de l'histoire mais n'est pas non plus un mythe ou pure légende. La résurgence de la chevalerie templière comme chevalerie mystique au cœur de l'ésotérisme en Occident au XVIII^e siècle est une illustration par excellence du passage de la chevalerie guerrière à la chevalerie mystique...

... Il est superflu de rappeler ici le passage de la Maçonnerie opérative à la Maçonnerie symbolique s'effectuant par le lien qui, au Moyen Age, unit les maçons constructeurs de cathédrales avec les Chevaliers du Temple ».

Ce lien... est celui de l'ésotérisme et d'un compagnonnage divin dont le traité iranien nous montre qu'il

rassemble les hommes de désir ou les « Amis de Dieu » dans un ordre de vocation chevaleresque et prophétique, dont Abraham le Père des croyants donne la personnification.

Une chevalerie transhistorique et finalement, par là même, **transconfessionnelle**, **mais non point a-confessionnelle**, une philoxénie spirituelle qui fait du chevalier et dans son fors intérieur, un « errant » et un « étranger » sur terre, comme Dieu lui-même se qualifie dans un psaume. Un ami de tous les étrangers qu'il accueille à sa table et avec qui il rompt le pain, partage le sel et boit le vin comme le fit Abraham avec les trois entités angéliques. Une chevalerie qui n'a que faire des serments car, comme le dit une innovation heureuse de nos rituels, elle n'en peut rompre aucun si elle ne comprend dans son sein que des hommes aptes à saisir le sens caché des signes, que des hommes épurés, et par là incapables de commettre vilennies et bassesses par la parole, l'acte, l'écrit, la manœuvre souterraine ou la dénonciation d'autrui, etc. Une chevalerie d'hommes ni clercs ni pourtant laïcs, et qui habitent au sein du Temple johannite comme les « Gottes freunde » de la mystique rhénane, d'hommes déjà **morts à leur moi, même celui de leur justification religieuse**, et qui ne « meurent » plus lors de la mort physique et de ce que l'Ecriture nomme la « deuxième mort ».

Chevalerie précellente entre toutes, qui prend le sens de sodalité ésotérique et hiérarchique : un secret de condition divine, un secret de la double nature de l'Envoyé de Dieu !

J'en ai terminé avec cette évocation abrahamique et l'ésotérisme du Rite, m'aura permis de joindre la mystique du Rhin à celle du Rhône, tout comme le Rite, né au Convent des Gaules, nuait la science et la foi des Strasbourgeois à celles des Lyonnais.

Sans doute, cette peinture ésotérique est-elle comme recouverte d'une brume qui sied à un tel type de description picturale. Vous ne me tiendrez pas rigueur car la même brume est celle de Lugdunum, énigmatique ; elle laisse

à peine deviner les traits de tels de nos maçons rectifiés lyonnais actuels mainteneurs du Rite de Willermoz, dans cette ville secrète et mystérieuse où ils sont comme la postérité spirituelle des grands maçons dont j'ai évoqué la mémoire au cours de ce long exposé.

Conférence prononcée par le Sérénissime Grand Maître Jean GRANGER, en novembre 1978, à Lyon, à l'occasion de la Saint-André et du bi-centenaire du Convent des Gaules.

Pour comprendre l'œuvre de Jean-Baptiste Willermoz et les motivations qui la commandent, il faut avoir à l'esprit quelques éléments biographiques (1).

Rappelons donc que Jean-Baptiste Willermoz est entré en Maçonnerie en 1750, âgé de 20 ans, dans une loge dont d'ailleurs on ignore tout y compris le nom. On peut observer que l'on ne sait pas très bien de sûr, ayant cette date de 1750, de la Maçonnerie Lyonnaise, et qu'en fait celle-ci — qui existait depuis 1739 au moins — commençait à sortir de l'ombre pour nous au moment où elle acquiert le frère Jean-Baptiste Willermoz.

Celui-ci joue presque tout de suite un rôle important. Dès 1752, son Vénérable devant quitter Lyon fait connaître sa succession. Cependant, il ne restera pas longtemps à la tête de la loge-mère, car d'ailleurs semble disparaître peu après dans des circonstances indéterminées. En 1753, il prend un nouveau départ, en fondant une nouvelle loge, nommée la Parfaite Amitié, dont il est le premier Vénérable. Il la restera sept ans.

Il est bon de s'arrêter un peu sur la réaction de Jean-Baptiste Willermoz après son entrée dans la Maçonnerie. D'une certaine façon, il est déçu et cette déception sera importante à retenir. Il juge sévèrement le caractère

(1) Nous les empruntons aux ouvrages classiques d'Alphonse M. et de René de Forestier ainsi qu'aux *Éphémérides des Loges de Lyon* de E. Vacherot.

L'ŒUVRE de Jean-Baptiste WILLERMOZ

Pour comprendre l'œuvre de Jean-Baptiste Willermoz et les intentions qui la commandent, il faut avoir à l'esprit quelques éléments biographiques (1).

Rappelons donc que Jean-Baptiste Willermoz est entré en Maçonnerie en 1750, âgé de 20 ans, dans une Loge dont d'ailleurs on ignore tout y compris le nom. On peut observer que l'on ne sait à peu près rien de sûr, avant cette date de 1750, de la Maçonnerie Lyonnaise, et qu'en fait celle-ci — qui existait depuis 1739 au moins — commence à sortir de l'ombre pour nous au moment où elle acquiert le frère Jean-Baptiste Willermoz.

Celui-ci joue presque tout de suite un rôle important. Dès 1752, son Vénérable, devant quitter Lyon, lui confie sa succession. Cependant, il ne restera pas longtemps à la tête de sa loge-mère, qui d'ailleurs semble disparaître peu après dans des circonstances indéterminées. En 1753, il prend un nouveau départ, en fondant une nouvelle loge, nommée la Parfaite Amitié, dont il est le premier Vénérable. Il le restera sept ans.

Il est bon de s'arrêter un peu sur la réaction de Jean-Baptiste Willermoz après son entrée dans la Maçonnerie. D'une certaine façon, il est déçu, et cette déception est importante à retenir. Il juge sévèrement le caractère

(1) Nous les empruntons aux ouvrages classiques d'Alice Joly et de René Le Forestier ainsi qu'aux Ephémérides des Loges de Lyon de E. Vacheron.

frivole des frères, la vanité et la « cordonnite » qu'il voit sévir. Lui-même s'est tout de suite trouvé « affublé de tous les cordons et de toutes les couleurs possibles ». Alice Joly note qu'« il écrit avec dédain de cette loge et de ces temps révolus, et se dépeint comme ayant été très vite dégoûté de la frivolité et de l'indiscipline qui régnaien dans la Franc-Maçonnerie. Il ajoute même que sans l'amitié et les soins particuliers qu'eut pour lui le Vénérable de sa Loge, il n'y fût pas resté ».

On peut imaginer que Jean-Baptiste Willermoz, ayant reçu la responsabilité de cette loge, a essayé de la réformer, et qu'il y a échoué.

Mais cette déception ne doit pas masquer un autre aspect des choses, tout aussi important. Il s'est très tôt convaincu que la Maçonnerie valait mieux que ce que les apparences pouvaient laisser croire. Comme il l'écrira plus tard (lettre à Charles de Hesse du 12 octobre 1781), il fut « persuadé dès son entrée dans l'Ordre que la Maçonnerie voilait des vérités rares et importantes, et cette opinion devint sa boussole ». C'est elle, assurément, qui l'a retenu après ses premiers échecs.

Ces deux aspects des réactions du jeune Willermoz ont marqué toute son activité maçonnique ultérieure. Toute sa vie il continuera de porter un jugement sévère sur la Maçonnerie ambiante, et il cherchera à la réformer. Sa première tentative dans ce sens est sa participation à la fondation en 1760 de la Grande Loge des Maîtres Réguliers de Lyon, fondation qui avait pour but d'établir dans la région lyonnaise une autorité maçonnique plus efficace que la Grande Loge parisienne, lointaine et faible. Selon ses statuts, la Grande Loge des Maîtres Réguliers de Lyon se donnait pour tâche de « réformer les abus et les innovations qui s'étaient glissées dans l'Ordre respectable de la Maçonnerie, de prévenir ceux qui pourraient y survenir, de décider sur les contestations des loges particulières ». Jean-Baptiste Willermoz a d'abord joué un rôle prépondérant dans la nouvelle Grande Loge, dont il fut Grand Maître en 1761 et 1762. Cependant le caractère trop exclusivement administratif de l'activité de

cette institution ne correspondait pas à ce qu'il entendait véritablement par une réforme de la Franc-Maçonnerie, et à partir de 1763 il se replie sur la charge plus effacée d'archiviste, qui lui permet de se livrer à des recherches sur les hauts-grades, qu'il ne fait partager qu'à un petit nombre de personnes soigneusement choisies.

Dix ans plus tard, il pensera trouver dans la Maçonnerie « Rectifiée » de la Stricte Observance un cadre propre à réaliser une réforme maçonnique conforme à ses conceptions. Ce n'est pas lui qui a introduit le terme de Rectifié. La Stricte Observance se qualifiait déjà ainsi depuis ses origines (2). Dans les années 1772-1774 où il préparait son implantation à Lyon, il en parlait aussi comme de la « Maçonnerie Réformée d'Allemagne ». En fait, dès que cette Maçonnerie « rectifiée » ou « réformée » aura pris pied en France, Jean-Baptiste Willermoz entreprendra de la réformer selon ses aspirations, qui visaient bien plus loin qu'une simple remise en ordre administrative ou même morale.

Ce que Jean-Baptiste Willermoz entendait par « rectifier » la Maçonnerie, c'était refaire d'elle le véhicule des « vérités rares et importantes » que selon sa première intuition de jeune maçon elle contenait sous forme voilée ; cela il ne l'avait trouvé ni dans sa loge-mère, ni dans les activités par trop administratives de la Grande Loge des Maîtres Réguliers. Lorsqu'il se met en veilleuse vis-à-vis de celle-ci en 1763, il ne sait pas encore très bien ce que seront ces « vérités rares et importantes » qu'il cherche, et qu'il voudrait remettre en valeur. Il se lance alors pour quelques années dans une campagne de recherches systématiques sur les hauts grades, dont il espérait sans doute de nouvelles lumières. Ces recherches presque secrètes, qu'il conduisait avec quelques compagnons soigneusement choisi au sein d'un chapitre très fermé (le Chapitre de l'Aigle Noir) fondé pour cela, paraissent n'avoir eu, une fois de plus, qu'un résultat décevant.

(2) Le Forestier : La Franc-Maçonnerie Templier et Occultiste - Livre I, Chap. II.

Ces pénibles tâtonnements et ces déceptions répétées l'ont marqué, et il s'en trouve sans doute un écho dans les rituels rectifiés où le candidat à l'initiation, qualifié d'« homme de désir », passe par les trois états de cherchant, de persévrant et de souffrant.

C'est d'une tout autre source que des cahiers de grades rassemblés par lui que Jean-Baptiste Willermoz va recevoir la lumière qu'il cherche. En 1767, il rencontre à Paris Martinez de Pasqually, et celui-ci le reçoit dans son Ordre des Elus Coens, du moins aux six premiers grades ; l'année suivante, il accède au grade suprême de Réau-Croix. Pendant cinq ans, jusqu'en mai 1772, date du départ de Martinez pour Saint-Domingue où il devait mourir, Willermoz entretient avec son hiérophante une correspondance assidue, et reçoit de lui des instructions qu'il partagera avec de nouveaux Elus Coens créés par lui. Voici ce qu'il écrivait le 25 novembre 1772 au baron de Zandsperg, Vénérable de la Candeur de Strasbourg, qui venait de le contacter au nom de la Stricte Observance :

« Quelques heureuses circonstances me procurèrent l'occasion dans un de mes voyages d'être admis dans une société bien composée et peu nombreuse dont le but (...) me séduisait. Dès lors, tous les autres systèmes que je connaissais — car je ne puis juger de ceux que je ne connaît pas — me parurent fuitiles et dégoûtants. C'est le seul où j'ai trouvé cette paix intérieure de l'âme, le plus précieux avantage de l'humanité, relativement à son être et à son principe. J'ai la satisfaction de voir goûter la même douceur au petit nombre d'émules qu'il m'a été permis d'y admettre depuis cinq ou six ans, sous la direction de mes chefs particuliers. Avec eux je cultive en silence les instructions que j'ai reçues et nous jugeons d'un œil bien différent du commun des Maçons, les emblèmes que les loges symboliques nous présentent ».

Cette profession de foi montre, malgré sa discréetion, que Jean-Baptiste Willermoz pensait bien avoir trouvé dans l'enseignement de Martinez les « vérités rares et importantes » qu'il désirait, et dans l'Ordre des Elus Coens

la vraie Maçonnerie, dont la Maçonnerie frivole ou administrative qu'il avait connue jusque là n'était que la forme dégénérée. C'est du reste ce qu'enseignait Martinez lui-même, qui traitait d'*« apocryphe »* la Maçonnerie des Grandes Loges. Les rituels Coens avaient d'ailleurs une forme maçonnique, et les grades portaient des noms maçonniques : apprenti élu-coen, compagnon élu-coen, maître particulier élu-coen, maître élu-coen, grand maître coen, grand élu de Zorobabel (*« soi-disant chevalier d'Orient »*), Réau-Croix enfin, dont Rose-Croix peut passer pour une déformation si on se place à ce point de vue. On conçoit donc que l'*« émule »* Willermoz ait vu dans l'enseignement de Martinez le sens véritable des *« emblèmes »* qui dans les *« loges symboliques »* sont offerts à la sagacité des Maçons.

Pour bien comprendre les conditions dans lesquelles Jean-Baptiste Willermoz a conduit son œuvre, il reste à préciser les relations entre l'illumination qu'il avait trouvée auprès de Martinez, et ses croyances religieuses.

Il tenait Martinez pour un initié (il le qualifiera d'*« initié dans la haute science secrète de Moïse »*) et pour un inspiré. Il écrira que le Traité de la Réintégration des Etres, l'unique œuvre doctrinale de Martinez, a été *« dicté et dirigé par un agent invisible »*. Par ailleurs il était un catholique scrupuleusement pratiquant. Il paraît n'avoir ressenti aucune tension entre ces deux aspects de sa vie spirituelle, en dépit de la présence dans la doctrine de son maître de certaines notions dont l'orthodoxie, d'un point de vue catholique strict, est au moins sujette à discussion. Cela tient à un trait de sa mentalité religieuse : chez lui, l'attachement sincère et ardent aux mystères et aux rites catholiques s'accompagnait d'une indépendance d'esprit indéniable vis-à-vis du magistère ecclésiastique, d'une certaine hardiesse spéculative, et surtout de la croyance en un Christianisme transcendant les différences de confession et les querelles dogmatiques. C'est ce Christianisme-là que l'enseignement de Martinez lui paraissait expliciter, et ainsi cet enseignement ne contredisait pas celui de l'Eglise, il ne le trans-

posait même pas sur un autre plan, il ne faisait que le préciser et lui donner toute sa profondeur.

**

Nous n'examinerons l'œuvre de Jean-Baptiste Willermoz qu'au niveau des quatre grades symboliques, et nous insisterons peu sur les aspects administratifs qui, aussi bien, ne correspondent plus à la situation actuelle.

Les deux grandes dates repères de cette œuvre sont évidemment les convents des Gaules en 1778 et de Wilhelmsbad en 1782. Toutefois la dernière de ces deux dates n'a qu'une valeur relative car le système des quatre grands symboliques qui y fut arrêté dans le principe ne fut pleinement réalisé que postérieurement et non sans interruptions.

Pour le Convent des Gaules, ses résultats se présentent sous la forme de deux types de documents. D'une part le Code des Loges Réunies et Rectifiées, qui fixe l'organisation administrative du système et ses règlements généraux, tout en affirmant certains principes d'ordre spirituel. Du point de vue administratif ce qu'il faut savoir c'est que les quatre grades symboliques forment un ensemble hiérarchique régi par une seule autorité dont les Directoires écossais et les Grandes Loges écossaises sont les organes. Il n'y a pas d'autorité régissant de façon autonome les grades bleus, comme les actuelles Grandes Loges. Cette unité hiérarchique et organique n'est que la traduction dans l'ordre administratif de l'unité initiatique des quatre grades, qui sont quatre étapes fortement enchaînées d'un seul enseignement spirituel très cohérent. Par delà la différence entre l'organisation administrative d'aujourd'hui et celle de 1778, il est important pour nous d'avoir toujours présente à l'esprit cette unité spirituelle de la Maçonnerie symbolique Rectifiée en quatre grades.

Quant au contenu de ces quatre grades, il est défini par les rituels arrêtés au Convent, qui forment la seconde catégorie de documents. Ils révèlent déjà l'intention de Jean-Baptiste Willermoz de faire du rituel maçonnique le

véhicule d'un enseignement spirituel très précis, quoique sous forme voilée. Le convent de Wilhelmsbad les enrichira encore à ce point de vue, et il leur adjoindra un troisième type de documents particulièrement remarquables et importants : les instructions morales. Il y a une instruction morale pour chaque grade ; elle consiste en un discours que l'Orateur adresse au récipiendaire à la fin de la cérémonie, et qui a pour objet de l'aider à dégager le sens du grade qu'il vient de recevoir, et de lui donner des indications propres à guider ses réflexions sur les symboles qui lui sont proposés. On peut encore citer un document très intéressant ajouté par le Convent de Wilhelmsbad au corpus des textes du Régime Ecossais Rectifié : la Règle Maçonnique. Destinée à être remise à l'apprenti nouvellement initié, elle n'a aucun caractère symbolique ; elle se présente comme l'exposé des principes métaphysiques, religieux et moraux, qui définissent le cadre doctrinal dans lequel se déroulera la progression initiatique du Maçon.

Une étude détaillée de l'histoire de l'élaboration de ces textes reste à faire. Tout ce que nous pouvons dire ici, c'est que si les rituels élaborés au Convent des Gaules furent à la disposition des loges assez rapidement après le Convent, il n'en va pas de même des versions enrichies à Wilhelmsbad. Pour celles-ci, le Convent n'avait produit qu'une esquisse qui devait être achevée postérieurement. Pour des raisons qui ne sont que très imparfaitement connues, cette mise au point définitive traîna fort en longueur. Les rituels des trois grades bleus ne furent achevés qu'en 1785, et jusque là il faut admettre que l'on continua à se servir de ceux du Convent des Gaules. Les rituels de 1785 présentent d'ailleurs une énigme. Ils existent en deux versions, dont la raison d'être et les relations sont bien loin d'être parfaitement claires. Il y a là matière à recherches pour les années à venir. Quant au rituel de Maître Ecossais de Saint André tel qu'il avait été esquissé à Wilhelmsbad, il ne put être achevé dans les années qui vont du Convent à la Révolution. Naturellement les événements révolutionnaires suspendirent tout travail dans ce domaine, et le rituel en question ne fut

enfin achevé, de la propre main de Jean-Baptiste Willermoz, qu'en 1809.

**

Nous avons maintenant à parler du contenu spirituel que J.-B. Willermoz a voulu mettre dans le Régime Ecossais Rectifié — ou plus restrictivement ici, dans la Maçonnerie symbolique du Régime Ecossais Rectifié — par le moyen de ces textes qu'il avait, sinon tous rédigés de sa main, du moins inspirés et marqués profondément de sa pensée et de ses conceptions.

Avant toute autre considération, la simple affirmation, dans ces textes, de la vocation spirituelle de la Maçonnerie mérite de nous retenir un instant. Cette affirmation était bien nécessaire car par trop d'abus la Maçonnerie trop souvent s'en était écartée. Willermoz connaissait bien ces abus qui avaient été la cause de ses premières déceptions, et qu'il avait parfois en lui-même à réprimer ou à réparer lorsqu'il était Grand Maître de la Grande Loge des Maîtres Réguliers. Nos textes dénoncent l'ambition et la cupidité, le goût de l'indépendance et des plaisirs bruyants, la vaine curiosité qu'émoustillent les hauts grades fantasistes ou indécents, et qui à son tour suscite la forgerie de tels grades .En face de tous ces abus, ils dressent l'idéal moral et spirituel de l'Ordre. L'instruction morale adressée à l'apprenti à la fin de son initiation commence par ces mots : « Votre réception dans notre Ordre est un des événements les plus importants de votre vie. Confondu il n'y a qu'un moment dans la foule des mortels qui végètent sur la surface de la terre, vous venez d'en être séparé. Dès aujourd'hui vous formez avec nous une classe distincte d'hommes voués, par goût et par devoir, à l'exercice des vertus et à l'étude des connaissances qui y conduisent ».

La Règle Maçonnique précise les vertus que doit cultiver le Maçon : fidélité envers Dieu et le Souverain, accomplissement conscientieux des devoirs sociaux et familiaux, amour du prochain, bienfaisance, pardon des offenses, pureté de mœurs, humilité.

Cet idéal moral toutefois n'est pas propre au Régime Ecossais Rectifié. D'autres systèmes maçonniques à la même époque le proclamaient et cherchaient sincèrement à le faire prévaloir sur les abus. Ce qui est plus caractéristique du Régime Ecossais Rectifié en cette fin du XVIII^e siècle, c'est l'insistance sur l'importance de la religion comme base de la Franc-Maçonnerie. En effet, sans qu'on puisse dire que les autres systèmes maçonniques aient été ennemis de la religion comme ils allaient bientôt en être injustement accusés (et le Rectifié avec eux), on constate cependant à cette époque dans ces systèmes un affaiblissement indéniable de la conscience du fondement religieux de la Maçonnerie, qui peut aller jusqu'à faire prêter serment sur des règlements et non plus sur la Bible. Au contraire, ce fondement religieux de la Maçonnerie est affirmé très nettement dans plusieurs de nos textes, qui insistent en particulier sur la nécessité du serment sur la Bible, et plus précisément sur l'Evangile de Saint Jean, conformément à la plus ancienne tradition.

Ici il n'est pas possible de ne pas insister sur le fait que dans l'esprit de J.-B. Willermoz et dans la lettre de nos textes, cette affirmation du fondement religieux de la Maçonnerie est en même temps une affirmation de son fondement chrétien. Citons quelques passages parmi les plus caractéristiques.

« Aucun profane ne peut être reçu Franc-Maçon s'il ne professe la religion chrétienne ». (Code Maçonnique, chap. X).

« L'Evangile est la base de nos obligations ; si tu n'y crovais pas tu cesserais d'être Maçon ». (Règle Maçonnique, article I, titre III).

« Les tableaux mis sous vos yeux, les explications que vous en avez faites, et les instructions que vous recevez depuis longtemps, vous font assez connaître pourquoi les juifs, les mahométans, et tous ceux qui ne professent pas la religion chrétienne, ne sont point admissibles dans nos loges. Car il est évident que l'admission d'hommes, tant recommandables soient-ils d'ailleurs, mais qui ne peu-

vent donner pour la validité de leurs engagements dans l'Ordre la seule garantie qu'il exige partout depuis un temps immémorial, serait une contradiction inconcevable dans ses principes et sa doctrine ; ils vous expliquent assez pourquoi elles rejettent pareillement de leur sein ceux qui se mentent habituellement à eux-mêmes et à leurs frères, en déclarent ici qu'ils professent une religion à laquelle ils se glorifient ailleurs de ne pas croire. Si un usage contraire s'est introduit dans quelques loges, c'est un abus, c'est une sorte de scandale, qui ne peuvent être attribués qu'à l'ignorance absolue des principes fondamentaux de l'institution maçonnique ». (Instruction morale du quatrième grade).

Ces trois textes, qui datent respectivement de 1778, 1782 et 1809, montrent clairement que l'attitude de J.-B. Willermoz n'a pas varié, et font ressortir son intransigeance sur ce point qu'il jugeait essentiel.

Il ne nous appartient pas, dans cet exposé purement historique, de porter un jugement de principe sur le problème du Régime Ecossais Rectifié et du Christianisme. Nous chercherons plutôt à préciser l'attitude de J.-B. Willermoz en fonction de ce que nous avons dit de ses conceptions religieuses.

Nous savons le caractère absolu de sa foi chrétienne, et nous savons aussi que sa découverte de Martinez n'avait rien changé à cette foi, dont l'enseignement de son nouveau maître ne faisait, à ses yeux, qu'expliciter toutes les potentialités. On peut en conclure que si le caractère chrétien du Régime Ecossais Rectifié lui paraît essentiel, ce n'est pas seulement parce que les obligations se prêtent traditionnellement sur l'Evangile. Cette tradition elle-même n'est que la conséquence d'une affinité plus profonde entre Maçonnerie et Christianisme.

A l'école de Martinez, J.-B. Willermoz avait appris à voir l'histoire sacrée de l'humanité comme la remontée à sa source divine de l'homme déchu et tombé dans la prison du monde matériel ; il avait appris du même coup à considérer la Maçonnerie comme l'héritière des initiés

qui au temps de l'Ancienne Loi avaient maintenus vivants le souvenir de la haute origine de l'homme et l'espoir de sa régénération. Mais il s'était aussi rendu compte que le Christianisme, compris au fond, n'enseigne rien d'autre que ces hautes doctrines, et que le Christ est venu au centre de l'histoire pour donner en plénitude à l'humanité les moyens de cette régénération. Ainsi pour lui Christianisme et Maçonnerie poursuivent le même but, l'initiation maçonnique n'étant pour le chrétien qu'une voie privilégiée d'approfondissement et de réalisation de sa foi religieuse.

Nous avons vu d'autre part que J.-B. Willermoz, par delà son attachement à l'Eglise catholique, croyait en un Christianisme transcendant les différences de confessions, et cette croyance s'explique bien par l'idée que nous venons de voir qu'il se faisait du Christianisme. C'est pourquoi le Christianisme du Régime Ecossais Rectifié tel que le voulait Willermoz est un Christianisme œcuménique. L'Ordre est ouvert à toutes les confessions chrétiennes, et proscrit sous le nom de « fanatisme » le sectarisme interconfessionnel. L'instruction morale du quatrième grade, après avoir rappelé que les lois maçonniques « interdisent expressément dans les loges toutes discussions sur les matières de religion », déclare que « l'Ordre est essentiellement tolérant et ne veut que des déclarations libres. Il considère comme frères tous les Maçons qui portent le nom de Chrétiens et qui ne le déshonorent pas, à quelque communion chrétienne qu'ils appartiennent ».

Enfin, l'exclusive prononcée à l'égard des non chrétiens n'implique aucun mépris ni aucune animosité envers eux, puisque le passage qui les mentionne reconnaît qu'ils peuvent être parfaitement recommandables par ailleurs. Et il suffit de lire la Règle Maçonnique pour voir que l'Ordre impose à ses membres les mêmes devoirs de bienfaisance et d'amour envers tous les hommes.

Il nous reste à examiner l'aspect proprement initiatique du Régime Ecossais Rectifié, dans la perspective de J.-B. Willermoz.

D'après ce qui a déjà été dit, nous pouvons voir assez clairement en quoi il consiste.

Il ne saurait rien apporter au Maçon en dehors de ce que contient déjà, au moins implicitement, sa religion. Il ne saurait non plus l'entraîner au-delà de la sphère religieuse. Il ne s'agit que de conduire le Maçon au cœur même de sa religion, et de lui en faire pénétrer tout le sens, qui n'est pas autre chose que l'histoire spirituelle de l'homme prise dans sa totalité.

Mais J.-B. Willermoz n'a pas voulu dévoiler d'entrée de jeu cette immense perspective. Lorsqu'il l'eut lui-même découverte il apprit, nous dit-il, à « juger d'un œil bien différent du commun des Maçons les emblèmes que les loges symboliques nous présentent ». C'est-à-dire qu'il a reconnu dans les symboles et les rites maçonniques les moyens qui pouvaient permettre au Maçon d'atteindre à la Vérité par cette imprégnation intime qui résulte des méditations longuement poursuivies, et que ne peut produire aucun exposé doctrinal discursif. Le système des quatre grades symboliques, avec leur rituel et leurs symboles, et avec les commentaires savamment ménagés qui les accompagnent sous la forme des instructions morales, forme un dispositif initiatique admirablement gradué et équilibré, dans lequel le cherchant est guidé autant qu'il en a besoin et qu'il le mérite, sans jamais pouvoir s'épargner l'effort indispensable d'intelligence personnelle, conformément à l'instruction morale de compagnon : « notre devoir est de vous aider dans votre travail, mais non pas de le faire ».

Aussi est-ce seulement dans l'instruction finale du quatrième grade qu'est dégagée de façon tout à fait explicite et complète la portée de la Maçonnerie symbolique : « La Franc-Maçonnerie bien méditée (...) vous rappelle sans cesse et par toutes sortes de moyens, à votre propre nature essentielle. Elle cherche constamment à saisir les occasions de vous faire connaître l'origine de l'homme, sa destination primitive, sa chute, les maux qui en sont la suite, et les ressources que lui a ménagées la bonté divine pour en triompher ».

Toutefois, J.-B. Willermoz n'a pas donné dans la Maçonnerie symbolique, et pas même au quatrième grade, ce qui en était pour lui la clé ultime, c'est-à-dire, il faut y revenir, la doctrine de Martinez. Il en réservait le dévoilement à d'autres sphères de l'Ordre. Aujourd'hui, la doctrine de Martinez et les textes même de Willermoz qui s'y rapportent directement étant tombés dans le domaine public, on peut en parler plus librement. Cette doctrine de Martinez, elle est omniprésente dans le Régime Ecossais Rectifié. D'abord au niveau de la structure générale. Le schéma Martinéziste du destin de l'homme : origine divine — chute — réintégration, est déjà nettement indiqué dans le grade d'apprenti. L'attention du récipiendaire est attirée sur la misère de sa condition présente par le bandeau sur les yeux, le dénuement où il est mis, les ténèbres dont il est entouré. Les péreuses par les éléments lui enseignent qu'il est prisonnier de la matière. Cependant, les questions et les maximes de son grade lui donnent à pressentir sa haute origine, et de même le symbole de la colonne brisée avec la devise « adhuc stat ». La lumière lui est montrée, à la fois pour lui rappeler celle dont il jouissait dans sa condition primitive, pour lui donner espoir de la recouvrer, et pour lui faire prendre conscience qu'il conserve en lui, même dans sa condition déchue, un rayon de cette lumière. Tout cela n'apparaît sans doute pas avec évidence à l'apprenti lors de la cérémonie de réception. Mais l'instruction morale de son grade, attentivement écoutée et méditée, lui permettra de le dégager peu à peu et de s'en pénétrer.

Nous voyons ainsi comment J.-B. Willermoz a mis en œuvre la doctrine de son maître dans le dispositif initiatique de la Maçonnerie symbolique, au niveau de sa signification d'ensemble. Mais il faut encore signaler que le décryptage de nos rituels au moyen de la « clé » martinézienne peut entrer dans des détails beaucoup plus fins, et quainsi plusieurs symboles peuvent individuellement s'interpréter de manière extrêmement précise à partir de la doctrine de Martinez ou de points particuliers de cette doctrine. Par exemple, les épreuves par les éléments, sous la forme spécifique que leur a donnée J.-B. Willermoz

dans le rituel du premier grade, ne peuvent se comprendre de façon exacte et complète qu'au moyen de la doctrine de Martinez sur la matière. Le mausolée du troisième grade s'interprète au moyen de la même doctrine en même temps que de l'anthropologie de Martinez et de sa conception de l'animation des corps. Le symbolisme des nombres aux quatre grades dérive directement d'une arithmologie spécifiquement martinézienne. Il faut citer enfin le bijou de Maître Ecossais qui est un véritable résumé des enseignements de Martinez en matière de théologie, de pneumatologie, de cosmologie, d'anthropologie et de Christologie ! Nous ne pouvons pas entrer ici dans un développement détaillé de ces interprétations, qui ont fait ou feront l'objet de travaux particuliers.

Les Maçons Rectifiés d'aujourd'hui qui ont, il faut bien le dire, un horizon traditionnel plus vaste que celui de J.-B. Willermoz, peuvent sans doute porter, sur l'importance intrinsèque de Martinez et de sa doctrine, une appréciation différente de la sienne. Il ne saurait être question d'enfermer le Régime Ecossais Rectifié dans un Martinézisme dogmatique. Mais notre Rite est tellement imprégné du schéma fondamental de cette doctrine qu'on ne peut ignorer celui-ci sans risquer de dénaturer le contenu initiatique de celui-là en donnant libre cours aux interprétations les plus arbitraires.

Plus généralement, quoiqu'on pense des intentions et des conceptions willermozienennes en elles-mêmes, on doit reconnaître que son œuvre est pour le Régime Ecossais Rectifié un irremplaçable point de référence ; et quelque position qu'on prenne sur les problèmes du Rectifié aujourd'hui, c'est toujours par rapport à cette œuvre qu'on devra les situer.

**Conférence prononcée par le Rév. Chevalier Edmond MAZET,
Prieur de Neustrie, à l'occasion de la Saint-André, de novembre 1978,
à Lyon et du bi-centenaire du Convent des Gaules.**

SYMBOLISME DU GRADE DE MAITRE ÉCOSSAIS

Le 4^e Grade placé sous le patronage de Saint André achève le cycle Maçonnique et ouvre le cycle Chrétien et Chevaleresque de l'Ordre (J. Granger).

Il est symbolisé par le sceau de Salomon ou bouclier de David et par la Croix du premier Juif disciple de Jésus.

Il unit les deux peuples, le Juif et le Gentil, et les deux Testaments.

Sous le double symbole d'Hiram et de la Croix en X le Maître de Saint-André découvre « le passage du Temple à la Nouvelle Alliance » pour reprendre les paroles de J. Baylot, ce qui ne doit pas se concevoir comme l'abandon de l'Ancienne Alliance mais plutôt dans un **esprit de complément**.

Quant au passage de la Maçonnerie à l'Ordre Chevaleresque on doit se référer plus à la tradition qu'à l'histoire pour reprendre la pensée même de Willermoz.

« si l'on ne donne que pour vraisemblable ce qui ne pourrait être prouvé et non comme certain » en faisant allusion aux sources du R.E.R. par rapport à l'Ordre du Temple auquel notre Rite ne peut se rattacher que par une série de transformations et d'intermédiaires (Humbert, discours sur les origines du R.E.R. — 3-12-1882 Genève).

Pour mieux illustrer cette interprétation : c'est « L'exploration des ruines du Temple par les Croisés Ecossais portant l'épée d'une main et la truelle de l'autre ».

L'origine de l'Ordre peut être située selon certains en 1314 date de la fondation de l'Ordre de Saint André du Chardon créé à l'issue du combat victorieux que livrèrent les Chevaliers d'Ecosse aux Anglais à Bannockburn et auquel participèrent les Templiers fugitifs.

En fait les origines immédiates du Grade peuvent être situées au 18^e siècle avec Willermoz et l'élaboration du Rite Ecossais Rectifié.

A Lyon en 1778 le Code des Loges Réunies et Rectifiées précise « la Maçonnerie Rectifiée ne reconnaît que quatre Grades : Apprenti — Compagnon — Maître — Maître Ecossais, tous les autres Grades sont expressément défendus dans toutes les Loges réunies ».

C'est dans les Grades Ecossais de la Stricte Observance qu'il convient de rechercher l'origine de Maître Ecossais de Saint André.

Le Convent de Wilhelmsbad traita du Grade lors de la refonte de l'Ordre Rectifié sur les bases des documents issus du Convent de Lyon.

Les bases du 4^e Grade furent arrêtées et Willermoz reçut toutes instructions pour esquisser « le tableau figurant la Nouvelle Jérusalem et la montagne de Sion surmontée de l'agneau triomphant ».

Pratiquement les travaux ne furent jamais arrêtés sous leur forme définitive et ce Grade est le seul dont les Rituels n'ont jamais été définitivement fixés.

Tous les Rituels existants depuis celui de 1778 jusqu'à celui du Grand Prieuré de Gaule dit de Camille Savoire de 1935 présentent autant d'étapes que de tendances.

Si l'on se réfère au Symbole visuel des tableaux les principales étapes du Grade sont :

- le Temple détruit (Salomon)
- le Temple reconstruit (Zorobabel)
- Hiram sortant du tombeau

- la médaille de Saint André
- le Lion énigmatique
- Saint André sur sa Croix
- la Cité Sainte forme dernière du Temple élargi.

A noter qu'André en grec signifie « Homme ».

Nous retrouvons le passage de l'ancienne à la nouvelle Loi en se référant à l'Histoire Sainte de Saint Mathieu sur la généalogie du Christ : trois périodes séparent Abraham du Christ, marquées chacune par un Temple :

— Entre David et Salomon le premier Temple de Salomon,

— Au retour de la captivité de Babylone celui de Zorobabel,

— à la fin de la dernière période celui qui n'est pas fait des mains d'hommes « Jésus Christ » c'est identifier le Symbole relatif au Maître Hiram à celui qui concerne le Christ.

Hiram ressuscité et sortant glorieusement de son tombeau.

Hiram pouvant alors être considéré comme l'anagramme de « Homo Jésus Rex Altissimus Mundi ».

Le Temple reconstruit et Hiram ressuscité sont l'annonce du Christ et de son avènement glorieux dans la Cité Sainte.

Quant à Saint André lui-même il est l'illustration de cette évolution, d'abord disciple de Saint Jean Baptiste né et prêchant sur l'Ancienne Loi, quitta son premier Maître pour se consacrer entièrement à Jésus-Christ.

La Médaille de Saint André symbolise l'enseignement du Grade : double triangle lumineux formant étoile à six pointes, représente l'union de deux natures, divine et humaine en la personne du Christ.

Le Symbole est bien ici l'expression d'une haute vérité.

Quant au tableau représentant le Lion chargé de nuages et d'éclairs, se reposant à l'abri d'un rocher et jouant avec des instruments de géométrie avec la devise « *Méliora praesumo* » avec l'évocation de la Vertu propre au Grade « la force », ce tableau est chargé de symboles.

On a voulu y voir historiquement le Lion représentant l'héritier des Stuart s'abritant sous son rocher la France pour se protéger de ses adversaires, les instruments de géométrie représentant les Loges, asile de quiétude.

Le Lion est aussi considéré comme l'Ordre du Temple vivant caché sous le voile de la Maçonnerie, la devise étant celle du 4^e Grade de la Stricte Observance.

Certains ont interprété ce tableau comme l'Ordre et la puissance symbolisés par le Lion. Le rocher c'est le lieu protégé où l'Ordre du Temple protecteur de la Maçonnerie peut se régénérer en toute quiétude « *in silentio et spé fortitudo mea* », et grâce aux instruments de précision qui permettront le relèvement de l'Ordre le Lion peut porter la devise « *Meliora Praesumo* ».

Il convient de noter que seul ce tableau du Maître Ecossais présente une figuration animale : le Lion dévorant et conférant à ses victimes sa propre puissance, principe de régénération à l'image du soleil.

C'est le Lion gardien du meilleur et qui ouvre la voie à la Cité Sainte entrevue.

Le Lion jouant avec des instruments de précision avec une superbe qui témoigne de sa parfaite maîtrise, symbolise le dépassement du processus initiatique suivi jusqu'à ce Grade.

Il est le symbole de cette force qui a permis à la colonne brisée de se maintenir et d'illustrer la fière devise « *adhuc stat* ».

C'est aussi le symbole du triomphe de l'homme sur ses insuffisances, sa progression vers son accomplissement : la perfection.

Alors seulement il peut se considérer comme supérieur au meilleur de ce qui existe, au point d'être en mesure même de le protéger.

Parvenu à cette maîtrise de soi, conscient de sa force, se connaissant parfaitement lui-même, libéré de toutes contingences, parvenu à ce niveau de la science qui lui permet de ne plus utiliser d'outils, le Lion défie l'orage et la foudre qui s'accumulent pourtant au-dessus de sa tête et qui ne peuvent affecter sa sérénité, d'autant plus que les nuages comme la foudre sont souvent associés comme symbole de l'influence spirituelle : les Nuages, symbole du ciel, qui descendent sur terre à l'image de la pluie.

Le Grade tout entier symbolise alors la victoire sur la mort, la sortie victorieuse de la grotte dans laquelle l'initié avait pénétré en toute humilité. C'est aussi Hiram ressuscité et sortant glorieusement de son tombeau.

Il appartient au Maître Ecossais de briser « l'écorce des apparences » par son travail pour exprimer sa confiance dans la force et l'esprit de l'Ordre en lui rappelant que cette Maçonnerie plus qu'un Grade lui apporte l'exaltation.

Planche faite par le Maître Ecossais de Saint-André : Maurice DIEY, de la Pierre Angulaire n° 24 (Préfecture de Neustrie).

Loge du « Royal Order of Scotland » à Edimbourg.

Nous avons eu personnellement l'honneur de le présenter à la régularisation en le parrainant tant à la G.L.N.F. qu'au Grand Prieuré des Gaules. Deja dans les années 1980-1981, et à l'initiative du R.P. Charles PIBOUY nous avions reçu à Étampes la visite de M. Osman YAHYA chargé de recherches au C.N.R.S., qui collabora en compagnie de M. Seyyed HOSSEIN NASR — alors professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Téhéran —, à la mise au point du Livre d'Henry CORBIN « Histoire de la philosophie islamique » (Gallimard 1964).

IN MÉMORIAM HENRY CORBIN EQUES AB INSULA VIRIDI

En souvenir de notre regretté Frère et Chevalier Henry CORBIN, nous présentons ci-après un texte inédit de ce disciple de St. Jean, texte lu ailleurs qu'à la G.L.N.F., alors que son auteur ne nous avait pas encore rejoint.

Elu Maître Ecossais le 10 juin 1972, Ecuyer Novice le 14 janvier 1973 et armé C.B..C.S. le 15 septembre 1973, Henry CORBIN devait être « régularisé » pour ses trois grades d'apprenti, compagnon et maître dans la R.L. « Europe Unie » de la G.L.N.F. le 11 juin 1974, et « régularisé » C.B.C.S. avec son nom d'ordre « **Eques ab insula viridi** » et sa devise « **Sicut credidisti** » lors de la fête de St. Hugues du G.P.D.G., le 15 juin 1974. Il s'affilia ultérieurement à la R.L. « Le Centre des Amis », et fut exalté dans un chapitre de la « Sainte et Royale Arche de Jérusalem ». Enfin il fut reçu le 7 juillet 1978 dans la Grande Loge du « Royal Order of Scotland » à Edinburgh.

* * *

Nous avons eu personnellement l'honneur de le présenter à la régularisation en le parrainant tant à la G.L.N.F. qu'au Grand Prieuré des Gaules. Déjà dans les années 1960-1961, et à l'initiative du R. F. Charles PIDOUX, nous avions reçu à Etampes la visite de M. Osman YAHYA, chargé de recherches au C.N.R.S., qui collabora en compagnie de M. Seyyed HOSSEIN NASR — alors professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Téhéran —, à la mise au point du Livre d'Henry CORBIN « **Histoire de la philosophie islamique** » (Gallimard 1964).

Une amitié avec H. CÔRBIN devait en résulter qu'en couragea le Rev.: Chev.: Charles PIDOUX, armé C.B.C.S. entre temps.

Nous retracerons brièvement ici la carrière professionnelle de ce savant au cœur angélique. On le considère à juste titre comme le spécialiste par excellence de l'Islam iranien Shi'te et sa disparition, peu de temps avant les événements qui bouleversèrent et bouleversent encore tragiquement sa patrie d'élection spirituelle, revêt une signification dramatique...

Rappelons seulement qu'il était diplômé d'études supérieures de philosophie, diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes et de l'Ecole des Langues Orientales. Successivement Conservateur de la Bibliothèque Nationale, détaché à l'Institut Français de Berlin (recherches dans les fonds de manuscrits orientaux), chargé de mission à l'Institut Français d'Archéologie d'Istamboul, il devait prendre après la guerre la direction du département d'Iranologie de l'Institut franco-iranien de Téhéran. C'est en 1954 qu'il succéda à Louis MASSIGNON comme Directeur d'études d'Islamisme à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (Sorbonne) dont il devint président de la V^e section. Professeur honoraire à l'Université de Mashad, docteur « Honoris causa » de l'Université de Téhéran et professeur honoraire à l'Université de Téhéran, il connaissait le persan, l'arabe, le turc, le latin, le grec, l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol, le russe et avait étudié le sanscrit, le pahlavi, l'araméen et le syriaque.

Cet ancien élève d'Etienne GILSON devait consacrer une quarantaine d'ouvrages et d'études à l'Islam iranien, à l'Ismaélisme duodécimain, au soufisme iranien, au mazdéisme, aux théosophes orientaux, à l'imagination créatrice dans le soufisme d'Ibn Arabi, à la gnose, à l'angéologie, l'anthropomorphose et l'angélophanie iraniennes, aux états posthumes en Iran mazdéen et shî'ite, etc... La « bibliographie officielle » le concernant atteindra 300 numéros environ.

L'ouvrage que nous l'avions encouragé à rééditer avant sa dernière maladie, traitait justement du thème précité avec un nouveau titre : « **Corps spirituels et Terre céleste de l'Iran mazdéen à l'Iran Shi'ite** » (Buchet Chastel 1979). Voici que l'on annonce en complément à l'œuvre d'Henry CORBIN : la parution de trois ouvrages posthumes « **La Philosophie iranienne islamique** » (en deux tomes), « **Temple et contemplation** » et « **A l'Orient du Paraclet** ».

M. Stéphane RUSPOLI, décrivant dans un grand quotidien du soir les travaux de notre frère, concluait ainsi :

« ...Méditant avec les maîtres orientaux la structure du temple spirituel, il explora et fit connaître une cinquantaine de théosophes partagés en diverses écoles, et il fut le premier à caractériser les avicéniens, Ishrâqiyûn, écoles de Shiraz avec Molla Sadrâ, d'Ispahan avec Mir Dâmâd et Haydar Amoll, lignée d'Ibn' Arabî, écoles shaykie, encore en plein essor, etc... Livre après livre, édition après édition, une profusion de textes et de témoignages inédits voient le jour, transformant profondément notre représentation sécularisée de la pensée islamique que l'on « croyait perdue dans les sables après la mort d'Averroès ». La déjà fameuse « **Bibliothèque iranienne** » fondée par CORBIN à Téhéran en 1949 en est à son vingt-troisième volume.

« Parallèlement à ces éditions scientifiques, la bibliographie de CORBIN compte plus de deux cents titres d'ouvrages, articles, comptes rendus s'étendant à tous les domaines de la spiritualité qu'il caractérisait lui-même comme étant celle des « communautés du Livre » (juifs, chrétiens, musulmans). Maints travaux concernant l'ésotérisme, la gnose, la philosophie et la mystique, l'histoire et le symbolisme, sans qu'il soit possible de séparer ces « points de vue » qu'il regardait comme complémentaires et déterminant la « croissance spirituelle » ainsi que la « pédagogie initiatique » de ***l'homo religiosus***, que ce dernier fût juif, chrétien ou musulman, ou qu'il apparut aux communautés gnostiques (hermétistes, noéplatoniciens, manichéens, sabéens) mûries à

» l'ombre des grandes religions issues du tronc abrahamique. La théosophie germanique, spécialement celle des mystiques rhénans, lui était également familière et il avait le sentiment de retrouver chez un Böhme, un maître Eckhart ou un Swedenborg la même hauteur d'horizon et la même herméneutique que chez les métaphysiciens de l'Islam ».

* *

Pour notre part donc, nous eûmes de longues et affectueuses conversations avec Henry CORBIN. Le déjeuner nous réunissait de temps à autre chez son admirable épouse, Stella CORBIN qui partageait toutes les connaissances de son mari et était d'ailleurs sa collaboratrice.

C'est au cours de ces conversations qu'Henry CORBIN devait nous commenter, avec ce feu qui l'habitait, les grands thèmes de ses recherches. Nous citerons, au hasard, le « **Mundus imaginalis** » de la terre céleste de Hûrqalyâ, l'« **Imago Terrae** » mazdéenne, cette géographie mythique du « lieu sans où » et le « monde intermédiaire où se corporalisent les Esprits et où se spiritualisent les corps » — thème sur lequel nous allons bientôt revenir — les cités de « **Jâbalqâ** » et « **Jâbarsâ** », cités où se préparent les corps spirituels de « **Hûrqalyâ** » (issus des matrices formelles « imaginaires », par ces croissances qui vont de « profondeur ésotérique » en « profondeur ésotérique »), cités du monde des « corps subtils » au-delà du monde sensible et matériel.

Puis il y avait toujours cette figure du prototype spirituel que typifie, dans le shîisme, le douzième Imam, lequel « **n'apparaît ni ne disparaît selon les lois de la biologie et de l'historicité matérielles, celles de la naissance et de la mort physique** ». (En **Islam Iranien - Aspects spirituels et philosophiques - Tome IV**).

Il y avait aussi la rencontre des Pythagoriciens et des néo-Pythagoriciens avec l'Islam Shîite, le **Ta'wîl** ou exégèse du sens spirituel et ésotérique du Coran, l'Ordre des

Ishrâqîyûn, cette postérité spirituelle du Shaykh lumineux **Shihâboddîn Yahyâ Sohrawardi**, détenteur de la « connaissance orientale », il y avait...

Mais nous n'en finirons plus s'il fallait résumer, même par les simples intitulés, les thèses d'Henry CORBIN au fil de ses livres. Aussi ne reteindrons-nous que deux sujets plus directement en rapport avec l'inédit que nous publions.



Le premier sujet réfère à ces « sauts chronologiques » propres aux véritables prophètes et spirituels, et qui permettent de découvrir des liens insoupçonnés entre les événements, les organisations, les traditions et les doctrines. Ainsi en allait-il du « Johannisme » pour Henry CORBIN.

Cette conception de l'« histoire » n'est plus celle des faits matériels et des dates, de l'historicisme et des continuités « visibles », elle fait intervenir le « **monde de l'imaginal** » — qui n'est pas l'imaginaire — situé, en quelque sorte, entre le monde de la « manifestation grossière » et le monde spirituel ou « non manifesté » pour employer le langage de René Guénon.

Là surgissent des événements inapparents et indécelables aux perceptions somatiques et à la raison cartésienne bornée, mais d'une réalité plus vraie et d'un niveau plus élevé que leurs homologues de l'histoire ordinaire ; monde que la « philosophie orientale » appelle le « **Mâlikût** » et où se déroule, selon l'expression d'Henry CORBIN, « **la chronique du monde subtil** », qu'il dénommait aussi parfois « l'histoire subtile ». Nous verrons qu'il associait aussi les sodalités mystiques à l'émergence d'une « connaissance intérieure » dont le texte de ce cahier fournit un exemple.

C'est le thème de la « hiérohistoire », des événements qui ne passent pas dans le temps de l'histoire extérieure propre aux faits matériels, des événements « **qui sont aussi bien présents et à venir**. Le mot « **irréversi-**

ble » tant répété aujourd’hui, à tort et à travers, cesse d’avoir cours. Le mode accompli du verbe en sémitique n’est pas le temps « passé » de nos verbes. Il peut se traduire tantôt par le présent, tantôt par le futur. Les faits de l’eschatologie sont exprimés eux-mêmes en mode accompli.

A la fureur de matérialisation qui veut absolument « incarner » les faits spirituels dans l’Histoire, parce que l’on est devenu impuissant à saisir la réalité d’événements autres que ceux enregistrés dans la chronique des faits matériels, indifféremment visibles pour tout le monde, la hiérohistoire oppose des événements qui n’appartiennent à l’histoire extérieure qu’à la manière dont le rayon de soleil, en traversant un vitrail, « appartient » à l’édifice qu’il éclaire ». (En Islam iranien, Tome I - Le Shi’isme duodécimain, pp. 133-134 - Edit. Gallimard, N.R.F. 1971).

Passage-clé, donnant accès à la vision intérieure du Chevalier **Ab Insula viridi**, et de quelques-uns de ses pairs de tous les temps. Vision pénétrant « l’**histoire subtile** » et permettant de déceler la présence des courants spirituels qui relient entre elles des organisations initiatiques diverses comme celles demeurant sous le patronage de Saint Jean, ou qui nouent les successions mystérieuses, telles celles d’Elie.

Citons à ce propos un paragraphe suggestif de la préface intitulée « **Harmonia Abrahamica** » par laquelle H. CORBIN ouvre le livre de M. Luigi CIRILLO, l’ « **Evangile de Barnabé** » (recherches sur la composition et l’origine par Luigi Cirillo, texte et traduction par Luigi Cirillo et Michel Trémaux - Edit. Beauchesne Religions - 1977) :

» Et le patronage du prophète Elie assure, dans cette
» communauté idéale, le regroupement des élus dispersés
» dans les trois foyers abrahamiques. Du point de vue chrétien, il y a la filiation qui rattache l’Ordre des Carmes aux Esséniens et aux « fils des prophètes » groupés autour d’Elie. C’est la même filiation élianique que l’Evangile de Barnabé assure à ceux qu’il appelle les « Vrais Pharsiens ». Du point de vue de la mystique

» judaïque, il y a toute la tradition qui se rattache au prophète Malachie, dont le livre marque la clôture de la Bible (Ancien Testament) : « Je vous enverrai le prophète Elie » (4/41). Il y a en effet des privilégiés qui, postérieurement à la clôture de la Révélation biblique, reçoivent du Prophète Elie communication de mystères célestes, restés encore inconnus de la tradition. Le fait qu'elle soit communiquée par le prophète Elie authentifie co-ipso cette révélation. Ces privilégiés forment ainsi un « Ordre d'Elie » qui se perpétue par la récurrence de transmissions verticales discontinues, sans dépendre de la continuité horizontale de la succession historique ».

Transmissions verticales discontinues auxquelles H. CORBIN rattachait la génétique propre à l'histoire subtile et angélique.

Rien de surprenant par conséquent à ce qu'il ait eu comme une prescience des « filiations johanniques » ou paraclétiques échappant aux platitude mentales et au nanisme intellectuel.

Eh oui, ce protestant, Président de la Fédération chrétienne d'étudiants de l'Eglise réformée de France, regimbant devant les Juridismes dogmatiques et les formulations rationalisantes, ce protestant admirait non seulement les profondeurs de l'Evangile de Jean, mais aussi les intuitions de la liturgie de l'Evangéliste. Il était frappé par les indications mystérieuses du 21^e et dernier chapitre de cet Evangile, concernant la destinée du « disciple Bien Aimé » : « Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ? » (Jean 21, 22) et : « Jésus a fait encore beaucoup d'autres choses ; si on les écrivait en détail je ne pense pas que le monde même pût contenir les livres qu'on écrirait » (Jean 21, 22). Il lui arrivait ainsi de méditer longuement la liturgie de Jean l'Evangéliste : « **in medio, Ecclesiæ...** » (au centre de l'Eglise) ou : « **et non dixit Jesus : Non moritur : sed : sic eum volo manere, donec veniam tu me sequere** ». (Cependant Jésus n'avait pas dit : il ne mourra pas, mais si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, toi suis-

moi) ; ou encore la liturgie latine de la mémoire de Jean, avec son Antienne bien connue : « **iste est Johannes qui supra pectus Domini in coena recubuit ; Beatus Apostolus, qui revelata sunt secreta coelestia. Valde honorandus est beatus Joanne:...** » (celui-ci est Jean, qui se reposa pendant la Cène sur la poitrine du Seigneur ; bienheureux Apôtre à qui furent révélés de célestes secrets ! Le bienheureux Jean est digne d'un grand honneur...)

Henry CORBIN voyait se dessiner par là, et en filigrane dans les textes liturgiques, un chemin de Saint Jean qu'empruntait tout naturellement sa Chevalerie Johannite, d'origine melchitsédéchienne et abrahamique. Cette Chevalerie débordera jusque sur la mystique rhénane des « **Gottesfreunde** », ces Amis de Dieu et ces « hommes de désir » du Strasbourgeois Rulman MERSWIN (cf. « **Traité des Compagnons-Chevaliers** » - **Rasa'il-e- Javan mardan**, recueil de sept « Fotowat-Nâmeh » publié par Morteza Sarraf, introduction analytique d'Henry CORBIN - Bibliothèque Iranienne).

La filiation ésotérique était à ses yeux celle des douze compagnons chevaliers, dont le « pôle », connu sous ce nom de « l'Ami de Dieu du Haut Pays » (**der Gottesfreund vom oberland**), rencontra le praticien strasbourgeois Rulman MERSWIN dans la seconde moitié du XII^e siècle.

N'est-ce pas l'assemblée de ces chevaliers qui, dans la pensée de notre frère,, avait inspiré le poème inachevé de Goethe : « **Die Geheimnisse** » (les secrets) ? Chevalerie Templier de Wolfram von Eschenbach, chevalerie Johannite dont le centre spirituel est l'Ile Verte, **Insula Viridis**. Il découvrait dans cette chevalerie johannite du XIV^e siècle, le thème du Graal, du Temple, comme aussi des résonances inattendues avec l'**Ile Verte** de la tradition shî'ite. La demeure de cette chevalerie s'intitulait, selon Wilhelm Rath : « **Domus Ordinis sancti Johannis hierosolymitani ad viridem insulam** » (cf. : « Der Gottesfreund vom oberland. Sein leben geschildert auf Gründlage der Urkundenbücher des Johanniterhauses « zum grünen wörth » in Strasbourg - Stuttgart 1953 - cité dans « En

Henry CORBIN s'interrogeait sur le sens qu'il convenait d'attribuer à la question suggérée par l'image surmontant la porte close à laquelle heurte frère Marcus dans le poème inachevé de Goethe : « **Wer hat dem Kreuze Rosen zugestellt ?** » La réponse ? il l'avait trouvée et telle fut l'origine de sa queste de la « Loge de Saint Jean », du « Temple » et de la « Chevalerie Bienfaisante de la Cité Sainte » où il prit justement le nom de Chevalier à l'Ile Verte !

Voilà l'explication des « paroles au nouvel initié », dans le texte qu'a bien voulu nous communiquer Madame Stella CORBIN : la recherche d'une voie Johannite, puis celle du Verbe de Vie dans le Temple et dans une mouvance spirituelle qui fait songer aux sermons d'Eckhart. On verra combien l'expression est chaleureuse, tendre presque, et c'est pour nous l'occasion de rappeler un autre trait de l'homme de désir que fut Henry CORBIN.

**

En effet le théologien discernera dans les affirmations de notre ami, des influences gnostiques. Les options qui du **Christo Angelos** conduisent aux concepts de l'**Evangile de Barnabé**, le situe ailleurs que dans la doctrine tirée des Epîtres de Paul. Cependant il faut être prudent dans le jugement des idées ; elles revêtent parfois un vocabulaire difficile à préciser et finalement ne sont guère perçues que de leur auteur. Anthropomorphose divine et théomorphose humaine ; que Dieu se fasse homme pour que l'homme puisse se déifier en Christ... c'est tout le mystère de la suprême théophanie... qui risque de confondre aussi bien le théologien que le gnostique. Il s'agit bien là de la « Connaissance » de la vraie « Gnosis » : celle du « Corps glorieux », ou « Corps d'incorruptibilité »... mais elle n'emprunte plus le véhicule du langage. A ce point de vue... le bijou de « Maître Ecossais de Saint André » est tout aussi représentatif de ce mystère... mais il est moins dangereux qu'un commentaire livresque.

En tout cas, pour juger de la qualité chrétienne d'Henry CORBIN — ce qui n'appartient qu'à l'Eternel — il est un critère d'appréciation et de discernement beaucoup plus sûr que celui tenant aux idées, aux affirmations et aux « modèles » discursifs... c'est celui fourni par l'être lui-même. Or Henry CORBIN avait un « état d'être christique ». Il entendait une musique secrète, voyait les colorations de l'Ange de Lumière avec ses photismes colorés et vibrait au rythme d'un poème incantatoire.

Incordable de mesquin, il était par là capable de divin. Un cœur pur avons-nous dit, oui, un cœur d'enfant comme le veut l'Evangile, ouvert sans cesse à l'émerveillement et à l'enthousiasme spirituel.

C'était, au fond, un Amant de Dieu !

Nous évoquions à l'instant son expression chaleureuse pour tous : petits ou grands, c'est qu'il n'y avait ni orgueil ni ségrégation intellectuelle dans son amitié ! Nulle arrogance et nul mépris des autres, nulle rancune aussi. Il pouvait certes avoir des accès de colère lorsqu'on trahissait sa confiance, mais il méprisait les attaques et ne répondait pas : il plaignait plutôt l'attaquant. Il ignorait cette tentation vile de « faire mal » à un tel ou un tel, fiel qui suinte des âmes méchantes et des êtres pervers, eussent-ils la contestable excuse d'une intelligence mesurée aux « parchemins ».

Non, aucune gourme chez Henry CORBIN. Lui qui était, de façon précellente, un Universitaire de renommée et d'estime internationales, il était loin du pédantisme des cuistres. Il refusait les enflures et suffisances éruditionnelles des « pense-petit ».

Pour tout dire, il avait cette générosité de l'esprit, cette « largeur » qui s'oppose à toute « étroitesse » aggressive et qui est bien une marque du christianisme vécu, celui de l'être en soi et non celui des affirmations verbales gratuites ! Il nous savait catholique et guénonien, fort réticent et prudent dès qu'intervenaient dans la conversation les questions relatives aux « influences psychiques », aux régularités des chaînes traditionnelles, etc.

il savait que René GUENON ne partageait pas ses perspectives sur le Soufisme et le Shî'isme pas plus que lui, Henry CORBIN, ne partageait celles de René GUENON. Cela n'altérait en rien l'amitié qu'il nous témoignait, il se gardait des critiques et des polémiques, car le débat se plaçait au niveau que n'atteint pas la cérébralité.

C'est pour cela que nous sommes heureux de lui rendre cet ultime hommage, en concluant avec les « Béatitudes » :

— Heureux ceux qui sont doux, car ils posséderont la terre...

— Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde...

— Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu...

(Mt. V - 7-13)

Jean GRANGER

Ancien Grand Orateur et Grand Inspecteur de la G.L.N.F.

Grand Maître National et Grand Prieur des Gaules

EQUES A ROSA MYSTICA

Je pense à l'épisode où le Christ, adolescent, ayant accompagné ses parents à Jérusalem, ceux-ci prennent le chemin du retour sans trop conscience qu'ils l'on perdu. Quand ils en prennent conscience, où commencent-ils à le chercher ? Ils commencent par le chercher parmi leurs amis et connaissances.

À ce moment, leur recherche m'apparaît tout à fait semblable à celle que poursuivent la majorité des hommes de nos jours. Avec cette différence, que ces derniers ne savent même plus ce qu'ils ont perdu. Mais ils le cherchent parmi leurs parents et connaissances, c'est-à-dire dans le monde des évidences qui leur sont familières, où ils ne risquent pas de rencontrer quelque chose qui blesserait la nationalité et la logique de leur culture.

LE TEMPLE

Les quelques mots qu'il incombe à l'orateur de notre Loge de prononcer maintenant, seront d'abord pour exprimer la joie que nous éprouvons tous ensemble à accueillir nos nouveaux frères dans notre Loge. Nos nouveaux frères savent pourquoi notre Loge a choisi de porter le nom de « Chevaliers du Temple de Saint-Jean ». Et c'est pourquoi ils sont venus y frapper.

Ce Temple, nous ne cesserons de le méditer au fil des jours, parce qu'il est notre sanctuaire intérieur, où réside celui que nous cherchons. C'est ainsi que récemment un épisode de l'Evangile de Luc (2/40 ss.) m'est apparu soudain dans une relation nouvelle avec notre spiritualité axée sur l'idée du Temple et l'édification du Temple.

Je pense à l'épisode où le Christ, adolescent, ayant accompagné ses parents à Jérusalem, ceux-ci prennent le chemin du retour sans avoir conscience qu'ils l'on perdu. Quand ils en prennent conscience, où commencent-ils à le chercher ? Ils commencent par le chercher parmi leurs amis et connaissances.

A ce moment, leur recherche m'apparaît tout à fait semblable à celle que poursuivent la majorité des hommes de nos jours. Avec cette différence, que ces derniers ne savent même plus ce qu'ils ont perdu. Mais ils le cherchent parmi leurs parents et connaissances, c'est-à-dire dans le monde des évidences qui leur sont familières, où ils ne risquent pas de rencontrer quelque chose qui blesserait la nationalité et la logique de leur culture.

Leurs recherches se limitent à un domaine d'investigation, très vaste peut-être, mais rigoureusement circonscrit, le domaine de ces sciences que l'on désigne typiquement comme « sciences humaines », parce que l'homme n'y a plus qu'une seule dimension, celle-là même qui confère aux sciences dites sociales, un privilège qui leur permet de tout envahir et de se substituer à toute autre.

Mais ce n'est point parmi leurs amis et connaissances que selon le récit évangélique, les parents de Jésus le retrouvent. Ils le retrouvent au Temple. Ce n'est pas non plus dans les sciences humaines et sociales que nous pourrions jamais espérer trouver, rencontrer, ce que nous cherchons. Mais nous aussi, ce que nous cherchons, nous ne pouvons le retrouver qu'au Temple -- ce Temple qui nous rassemble présentement.

Et c'est pourquoi, quels que soient les efforts d'historiens ou de sociologues de bonne volonté, essayant de décrire ou de définir ce que nous sommes, toute explication historique ou sociologique s'avère insuffisante et insatisfaisante. Car ce qui nous a guidés ici et ce que nous retrouvons ensemble ici, c'est une perception du sacré qui n'appartient plus à ce qu'il est convenu d'appeler la mentalité moderne. En fait, si elle ne lui appartient plus, c'est qu'elle a volontairement élevé elle-même les clôtures qui la lui interdisent, tandis qu'elle laissait le trésor emporté dans la débâcle de valeurs et de traditions dont elle ne comprend même plus le sens.

Ce que nous expérimentons ici, c'est un temps et un espace autres que le temps et l'espace de ce monde profane désacralisé. Notre Ordre, parce qu'il est initiatique, est sans doute aujourd'hui le seul lieu où puisse s'accomplir cette rupture libératrice. Le mystère que nous célébrons dans ce Temple, en son temps et en son espace propres, c'est essentiellement la transmutation de ce qui

était doctrine ou contemplation théorique en événement personnellement vécu. Là même est le secret de notre transmutation intérieure qui n'est jamais achevée.

Disons-nous-le bien. Les initiations successives ne nous mettent pas en possession de données dont nous pourrions disposer un jour, en nous disant que la tâche est accomplie. Non pas ! elles nous révèlent les symboles, et les symboles restent à déchiffrer toujours de nouveau. La conclusion n'est jamais une donnée ; c'est à chacun de nous qu'il appartient de conclure en approfondissant chaque jour un peu plus.

C'est pourquoi nous n'avons pas de dogmes, et c'est pourquoi aussi notre progression dans la forêt des symboles échappe d'elle-même au piège que pourrait lui tendre un dilemme demandant : la vérité est-elle à ceux qui la cherchent ou à ceux qui prétendent l'avoir trouvée ?

Je dirai que la vérité que nous trouvons et retrouvons dans notre Temple est précisément, comme telle, la vérité que nous devons continuer à jamais de chercher. Car la chercher, c'est atteindre sans cesse à une nouvelle perception qui nous métamorphose.

Nous savons, certes, que le Temple de Salomon et le Temple de Zorobabel, le Temple du Graal et la Jérusalem céleste, exemplifient un même archétype. Nous savons que nous sommes mieux que les héritiers, par une filiation historique matérielle, de ceux qui les construisirent et de ceux qui en furent les visionnaires. Ou plutôt nous en sommes les héritiers au sens vrai, parce que nous en sommes les continuateurs, par notre décision résolue.

Mais nous ne retrouvons vraiment ce que nous cherchons dans le Temple, qu'en devenant nous-mêmes ce que nous cherchons, car le Temple est le symbole de la personne spirituelle que nous sommes éternellement, et que notre venue en ce monde a jeté dans les ténèbres de l'ignorance et de l'oubli.

Alors nous ne sommes plus seulement dans le Temple ; nous sommes le lieu du Temple ; nous sommes le Temple lui-même. Etre cela, détermine un mode d'être que je désignerais volontiers comme hiératique, au sens où les néoplatoniciens entendaient ce mot.

Finalement, n'est-ce pas là-même le sens de la vocation propre à notre Rite Ecossais rectifié, la finalité qu'il s'est essentiellement assignée ?

Comment mieux conclure qu'en évoquant les propos du chevalier Ramsay, l'Ecossais par excellence, qui, sur notre Ordre et sur ses précurseurs, s'exprimait en ces termes : « Ils étaient non seulement d'habiles architectes qui voulaient consacrer leurs talents et leurs biens à la construction des temples extérieurs, mais aussi des principes guerriers et religieux qui voulaient éclairer, édifier et protéger les temples vivants du Très-Haut ».

Conférence prononcée par le F.: Henry CORBIN, orateur de la Resp.: Loge « Les Chevaliers du Temple de Saint-Jean », le vendredi 15 juin 1973.

LA CHEVALERIE MÉRIDIONALE

Il convient surtout de rectifier quelques idées reçues en tenant compte des tout derniers développements de la recherche historique.

On oppose souvent chevalerie du midi et chevalerie du nord, latinité et caractère germanique ; la dramatisation maximum étant atteinte lorsque l'on évoque les luttes du XIII^e siècle entre barons du nord et entourage des comtes de Toulouse à l'occasion du développement de l'hérésie cathare aux caractéristiques néo-testamentaires teintées de manichéisme. On oppose aussi le Nord et l'Est avec les origines champenoises des Templiers, et le Sud avec les origines méridionales des Hospitaliers. On prétend aussi que le système féodal n'avait pas pénétré le midi ! Tout ceci reste à corriger et nous ferons un bref rappel des sources et du développement de l'institution chevaleresque.

La chevalerie existait à Rome sous la forme d'un Ordre Equestre censitaire d'où, par enrichissement et faveur du princeps on pouvait accéder à l'Ordre Sénatorial. On y trouve déjà l'association du cheval et de la position sociale, le port de l'anneau d'or distinctif de ce qui était, malgré les apparences, déjà plus une caste qu'une classe. Un exemple éclatant du prestige de l'Ordre Equestre est celui du célèbre Mécène, descendant de rois étrusques, qui, chevalier, tint à honneur de ne jamais accepter d'être sénateur. Mais très vite les lignages de l'Ordre Equestre et de l'Ordre Sénatorial s'entremêlèrent jusqu'à se confondre. Parallèlement, on savait aussi de-

puis Tacite, que les Germains pratiquaient une cérémonie de remise des armes aux nouveaux guerriers. Lors de la disparition de l'Empire romain d'Occident au V^e siècle, les lignages dominants gallo-romains subsisteront mais en se mêlant très tôt avec les lignages dominants de l'aristocratie guerrière germanique. C'est la double source de la noblesse des seigneurs féodaux. Ainsi, l'aristocratie méridionale, vivier et asile de la Chevalerie, est d'origine germanique, wisigothique très exactement. Dans les régions pyrénéennes et en Catalogne, les Wisigoths s'allient avec les chefs classiques locaux, sorte d'Urfürsten analogues aux princes incrédus théophaniques du Caucase. Donc la problématique historique sur la noblesse est des plus simples : la noblesse de chaque peuple envahisseur, passé l'affrontement guerrier, fusionne en deux générations sur l'Uradel autochtone. Mais plusieurs facteurs assez complexes permettent d'expliquer le phénomène chevaleresque à partir des conditions de fonctionnement de la noblesse carolingienne, c'est-à-dire au IX^e siècle et au début du X^e. La noblesse carolingienne est déjà à la fois une noblesse de sang et une noblesse de fonction. Le souverain prend ses hauts fonctionnaires dans sa parenté, mais aussi dans les grandes familles autochtones. Le fait le plus singulier est l'existence dans les clans germaniques de deux catégories d'esclaves privilégiés : les « ministérielles », officiers de cour, sénateurs, prévôts. Au XI^e siècle, ils se sont déjà intégrés à la noblesse germanique. Et les « milites servi », soldats d'origine servile qui donneront encore au XII^e siècle la catégorie des « chevaliers-serfs ».

Quant aux paysans (pagenses : héritiers des vieilles paysanneries néo-lithiques puis celtes), ils avaient réussi à rester indépendants et armés. L'aristocratie essaie de les regrouper pour à la fois les protéger et les contrôler. C'est le phénomène qui s'est passé dès le X^e siècle en terre latine (Italie, midi de la France) et appelé « incastellamento ». Ce qui a fait croire que le Midi n'avait pas connu le système féodal, c'est que, très vite, il fut contrebalancé par le mouvement communal. On s'aperçoit même que le système féodal le plus typique

se trouve en Catalogne ! Ainsi les « casaliae », « coloniae », « curtes » où vivaient disséminés les paysans alleutiers font place aux « castri » et aux « castelli ». Or les nobles ont besoin de guerriers pour garder ces villages fortifiés autour du château féodal. Ce rôle sera joué par des « milites castri », sorte de chevaliers urbains qui assez vite, dominent les premiers consulats des villes méridionales. Or ces milites castri se recrutent soit dans la frange supérieure de la paysannerie alleutière (c'est-à-dire à la fois propriétaire et libre), soit dans les branches marginales des familles nobiliaires. Au X^e siècle, ce groupe n'est pas encore considéré comme noble. C'est au XI^e siècle qu'il parviendra à forcer les portes de la noblesse ; ou plutôt, par le biais de rites de passage, à constituer une nouvelle noblesse qui se juxtaposera à l'ancienne, la **Chevalerie**.

Deux phénomènes de civilisation ont favorisé ce passage : d'abord, jusque vers l'an mil, la pureté du sang maternel prime. Puis un renversement se produit et au XI^e et surtout au XII^e siècles l'ascendance paternelle l'emportera, ce qui favorisera la Chevalerie, affaire d'hommes avec le prestige de la masculinité guerrière. Ensuite, la technique du combat évolue, privilégiant les cavaliers lourdement équipés. Le paysan armé n'est plus, si l'on peut dire, compétitif. Il n'a absolument plus les moyens de s'équiper. Seuls certains, les plus privilégiés des paysans, deviennent milites, mais, par leur nouvelle fonction, ils rompent avec leur classe d'origine ; par leur mode de vie, ils se rapprochent de la noblesse à laquelle ils s'agrègeront. En Italie, par exemple, les « arimanni » sont « une frange armée de paysannerie libre », « liberi del Re » : les rois s'appuieront parfois sur eux pour lutter la haute noblesse de race. Le même phénomène, semble-t-il, est constaté lors de la colonisation de l'Aragon et de la Catalogne.

L'agrégation de la chevalerie à l'aristocratie s'est donc faite par des rites de passage appelés rites d'adoubement. Plusieurs thèses en présence :

— Selon Von Wartburg et Bloch, « adouber » provient du verbe germanique « dubban » qui signifie frap-

per. Le rite de la « colée » (coup frappé sur la nuque) équivaudrait à une transmission de l'influx. La remise des armes serait alors seconde sinon secondaire.

— Selon Flori, « adouber », avant 1180 signifie dans tous les textes s'équiper, se préparer, s'armer. Ce n'est qu'à la fin du XII^e siècle, voire plus tard, que l'adoubement signifie le passage à l'état de chevalier.

— Quant au très dépassé Léon Gautier (que tous les auteurs ont pillé) il voyait surtout les aspects chrétiens de l'adoubement : veillée en prières, bénédiction de l'épée et des éperons.

Nous avions, il y a quelques années, émis la systématisation suivante : la Chevalerie serait essentiellement germanique avec un seul rite : la remise des armes au jeune adolescent admis dans les rangs des guerriers adultes. Puis elle aurait été « victime » des trois captations :

— la captation nobiliaire : visant à fermer socialement ce qui restait ouvert,

— la captation religieuse : visant à christianiser le rite germanique païen, dans un effort plus général d'humanisation des mœurs par l'Eglise,

— la captation royale : les souverains tendent à domestiquer ces commandos sur-entraînés et dangereux.

Or, nous avons été amené à nuancer tout cela. Nous nous trompions surtout sur le premier point. Il n'y a pas eu captation nobiliaire, mais étroite imbrication des deux institutions : des non nobles accédant à la noblesse **par** la Chevalerie, **et** quasiment tous les jeunes nobles étant reçus **dans** la Chevalerie. La seule différence qui restât visible était le caractère viager et personnel de l'entrée en chevalerie, alors que la noblesse reste lignagère, fondée sur la transmission héréditaire. La noblesse reste classe fermée, fécondée seulement par la volonté du Prince, détenteur du « ius nobilitandi ».

Mais vers la fin du XII^e siècle, la Chevalerie a pris conscience de son existence en tant que groupe menacé et a eu tendance à se fermer en caste, à se vouloir l'élite

de l'aristocratie, et à sécréter déjà un « mythe chevaleresque » dont l'amour courtois sera une des manifestations. On va idéaliser le chevalier, et le décalage entre le mythe et la réalité ira croissant.

Il y aura ainsi le recours à l'aventure extérieure au XI^e siècle dans la Reconquête de la péninsule ibérique sur les musulmans, avec la figure du Cid ; au XII^e siècle, dans les Croisades au Moyen-Orient qui permettent un véritable essor de la Chevalerie dans des structures nouvelles, celles des « religions » ou Ordres militaires : les Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem en 1100, les Templiers en 1119, les Teutoniques en 1190 (par son extraordinaire panégyrique des Templiers, Saint-Bernard de Clairvaux a écrit même de la Chevalerie). La Chevalerie méridionale est particulièrement présente, non seulement aux côtés du Cid Campeador, mais plus tard au Moyen-Orient, avec les Vicomtes de Turenne et les Comtes de Toulouse. Non seulement les Hospitaliers sont très largement d'origine méridionale, mais les Templiers (hormis le noyau initial champenois) puissent amplement dans les cadets de famille du midi. Du reste, l'établissement Templier de Laramet aux portes de Toulouse fut fondé dès 1134.

Quant aux Teutoniques (à l'origine frères de Sion ou de Sainte-Marie de Sion), s'ils se lancent dans la croisade prussienne jusqu'à se tailler un immense empire sur les marches slaves et baltes, leurs rapports sont étroits, avec la Chevalerie méridionale. Comment ne pas évoquer avec émotion l'extraordinaire équipée de Fébus de Foix Béarn invité par le Grand-Maître des Teutoniques à chasser le renne (... et l'infidèle), partant à cheval avec le captal de Buch, Archambaud de Grailly et quelques compagnons jusqu'à Bruges, puis par mer jusqu'à Königsberg et après avoir reçu dans l'Ordre de la Table Ronde et vu son nom gravé sur les murs du château de Marienburg, retourna par voie de terre, à travers toute l'Europe (1357-1358). L'on voit déjà la réalité de l'exploit, mais aussi la puissance du mythe : douze preux seulement ayant le droit de s'asseoir autour de la table ronde de Marienburg.

Dès que le mythe l'emportera un peu trop sur la réalité, ce décalage, cette rupture, seront source de surprise puis de moquerie, ce dont témoigne l'engouement pour les romans de Chevalerie et la géniale critique des ravauges d'iceux sous la plume de Cervantès. Du Cid à Don Quichotte, en passant par Fébus de Foix, quel itinéraire et quelles leçons ! Toutefois le mythe est tellement fort que les monarques vont l'utiliser. Au moment même où la montée des monarchies et le cynisme des cours sont un vivant démenti à l'idéal chevaleresque, chaque monarque désire avoir **son** ordre de Chevalerie, d'où l'évolution jusqu'à nos jours vers le mérite, la récompense, le hochet (Ordres de l'Etoile par Charles VII ; de la Toison d'Or, par Philippe de Bourgogne ; du Croissant par le roi René d'Anjou ; de la Jarretière par Edouard IV ; de St.-Michel par Louis XI ; du Saint-Esprit par Henri III ; de Saint-Louis pour Louis XIV, etc...).

Huizinga a bien montré le refuge de la Chevalerie dans le rite, le « jeu », et il y voit décadence. Mais il va jusqu'à dire que les grands ordres de Chevalerie issus des Croisades n'avaient plus d'impact et n'étaient plus des modèles. Là, il nous paraît qu'il se trompe. En réalité, les Templiers, au début du XIV^e siècle ont été foudroyés en pleine puissance, de même que les Teutoniques au début du XV^e siècle. Quant aux Hospitaliers, ils ont tenu Rhodes jusqu'au 1522, dont ils partiront pour s'établir à Malte jusqu'en 1798.

Pour conclure, il est à peine besoin de rappeler que ces trois Ordres sont à la source même de notre Très Saint Ordre. Et de dire, avec force et conviction, que la position hyper-critique de Le Forestier nous paraît excessive. S'il y a dans nos systèmes de la Stricte Observance et du Régime Ecossais Rectifié, une présence « mythique » indéniable des dits Ordres et surtout de l'Ordre du Temple, cela n'exclut nullement une hérédité « réelle ». Ce qui a faussé la problématique, c'est qu'on a forgé une filiation directe par la fiction d'un Temple qui eût secrètement perduré, alors qu'il suffisait de constater la véritable filiation directe du Temple via les Ordres voisins qui furent l'asile et le creuset du templarisme, Hospita-

liers et Teutoniques. Ces derniers tout particulièrement nous semblent, par tradition familiale ininterrompue, légitimer le merveilleux édifice amorcé par le baron de Hund. Quant à la Suisse, qui nous est chère dans son rôle historique fondamental de conservatoire du R.E.R., elle fournit aussi un exemple significatif de cette tradition familiale vectrice de l'« influx » templier, avec le baron de Tschoudy dont l'ancêtre, patricien de Glaris, fut le compagnon de Frédéric II Hohenstaufen.

Se trouve ainsi légitimé le « greffon » chevaleresque à l'institution maçonnique, greffon souvent critiqué, mal compris, et cependant essentiel, auquel sont attachés tout particulièrement les maçons écossais du midi de la France. Du reste, l'Occitanie mot à la mode et parfois galvaudé, n'est-elle pas la III^e Province de notre Régime ? Et si, au XVIII^e siècle, constitué sous l'impulsion de Freiherr von Weiler, Eques a Spica Aurea, l'axe occitan-ni-septimanien Bordeaux-Toulouse-Montpellier n'a pas résisté au tourbillon révolutionnaire, la volonté des C.B.C.S. d'Occitanie est d'œuvrer afin qu'il retrouve la splendeur d'autan.

Jean-Pierre LASSALLE

Eques a Crystallo

Prefet d'honneur (Occitanie)

Commandeur de Toulouse

Enfin, ce sont également les pensées d'affection de tous les frères du G.P.D.G. que je transmets au début de ce Convent à tous les frères du G.P.I.D.H., et je la fais avec joie et plénitude de conviction personnelle.

Anal donc, mes BB. AA. FF., les années 1978 et 1979 auront été celles des « deux centenats anniversaires »

— En novembre 1978, nos amis helvétiques étaient à Saint André à Lyon et en même temps le deux centième

CONFÉRENCE du G.M. et G.P. des GAULES

Jean GRANGER

AU CONVENT INTERNATIONAL DE ZURICH

SEPTEMBRE 1979

Mes Très Rév./Rév. Chevaliers,
en vos grades et qualités,

Laissez-moi d'abord exprimer notre gratitude tant au Maître du Convent le Ser. G.M. et T.R. G. Prieur Peter RIKLIN **Eques a Petra**, qu'au T.R. Grand Chancelier Général de l'Ordre, Marcel MESSERLI, **Eques ad Vitam Luxidam**. Nous leur sommes profondément reconnaissants de leur chaleureux et fraternel accueil et nous leur demandons de partager nos remerciements avec les membres du Directoire du Grand P.R. d'Helvétie, le Préfet de Zürich, le T.R.C. Werner KINDLIMANN, **Eques a Luctantibus Flammis** et son Chancelier le T.R.C. Jacob ENGI, **Eques a Humilitas**, comme aussi avec les membres de la Grande Chancellerie à Genève dont notre T.R.C. René HANER, **Eques a Gladio et manu**.

Enfin, ce sont également les pensées d'affection de tous les frères du G.P.D.G. que je transmets au début de ce Convent à tous les frères du G.P.I.D.H., et je le fais avec joie et plénitude de conviction personnelle.

* * *

Ainsi donc, mes BB. AA. FF., les années 1978 et 1979 auront été celles des « deux centièmes anniversaires » !

— En novembre 1978, nos amis helvétiques fêtaient la Saint André à Lyon et en même temps le deux centième

anniversaire du Convent des Gaules. La Préfecture d'Auvergne du G.P.D.G. fit prouesse et diligence à son habitude, et sut donner un éclat particulier à cette célébration dirigée par le préfet d'Auvergne notre ami le T.R.C. Albert GIROD, **Eques a Stella Matutina.**

— Aujourd'hui nous fêtons le deux centième anniversaire de la fondation du G.P.I. d'Helvétie. Garant des destinées historiques de l'Ordre et auquel notre G.P.D.G. doit ses patentes constitutives.

— Dans trois ans, le prochain Convent Général coïncidera avec un autre prestigieux « deux centième anniversaire, celui du Convent de Wilhelmsbad, le dernier des Grands Convents scellant la création du Rite Ecossais Rectifié.

Or, puisque j'évoque ce jalonnement des Convents, il me revient de vous résumer les événements qui marquèrent la vie du G.P.D.G. depuis le Convent de Neuchâtel, en 1976, auquel j'assistais en tant que Grand Maître National du Rite en France.

Or mes BB. AA. FF., je dois vous dire que dès la fin de l'année 1976, notre Grand Prieuré eut à affronter des problèmes angoissants qui entraînèrent la démission du T.R.G. Prieur Paul NAUDON, **Eques a Bona Fide**, de ses fonctions et la démission de la charge de Grand Chancelier de notre ami le T.R.C. Raymond CLARYS, **Eques a Vera Claritate**. Un nouveau collège de Hauts Dignitaires fut donc élu au Grand Chapitre de mars 1977, qui me désigna pour la seconde fois comme Grand Prieur, la première n'ayant duré que l'espace d'une soirée et non d'une matinée comme durent les Roses... mystiques ou non ! J'acceptai donc cette mission, périlleuse ô combien, en ces temps troublés de la Gaule Rectifiée !!

Pourquoi ces bouleversements ? il semble qu'on puisse les motiver par la disparition brutale d'un Grand Maître et Grand Prieur doté d'une personnalité telle qu'il était difficile sinon impossible de lui succéder. J'ai nommé le regretté Jean BAYLOT, **Eques a Libertate.**

Il avait, selon la tactique des blindés, lancé le Prieuré des Gaules, jusqu'alors vivotent à la bonne franquette, dans une aventure nationale et internationale par les accords intervenus avec la Suède, l'Allemagne et les Prieurés de KK. TT. des Maçonneries Anglo-Saxonnes. D'un seul coup le G.P.D.G. se hissait parmi tels systèmes prestigieux de Hauts grades maçonnico-templiers et Jean BAYLOT restituait au Prieuré des Gaules, grâce à l'appui de la Grande Chancellerie de l'Ordre, et de notre vieil ami le T.R.C. Arnold GUBSER, **Eques Ab Harmonia**, la place enviée qu'occupaient les II^e et III^e Provinces du Régime Ecossais Rectifié en 1782.

Pourtant le drame couvait. Cette percée fulgurante ne tenait pas compte de la logistique concomitante à l'occupation du terrain par l'infanterie ! Elle bousculait tout, au bénéfice du succès, mais en passant outre parfois aux règles de déontologie définissant les rapports entre systèmes de Hauts Grades.

Voyez-vous en réfléchissant au passé, je crois que Jean BAYLOT savait, intuitivement et physiquement, que le temps lui était compté. Il allait donc au plus urgent selon l'ambition qu'il avait pour le Rite. Qu'importaient alors la diversité de ses éléments, les différences de provenance ou de concepts ? Son critère d'appréciation tenait dans l'attachement sincère au Rite, à son esprit, à son ambiance humaine et à sa chevalerie ! Qu'importait encore que le Prieuré ne puisse plus tard répondre entièrement aux exigences administratives découlant de son émergence dans les systèmes de hauts grades maçonniques ? L'important pour Jean BAYLOT était l'existence d'un embryon suffisant d'organisation.

En somme ce personnage exceptionnel pour son époque, avait admirablement et intelligemment joué le jeu du Prieuré dans l'instant présent, mais il avait aussi parié sur l'avenir que nul ne pouvait connaître. Et c'est là que se situe la crise très grave qui suivit sa disparition. A vrai dire, les germes de cette crise existaient déjà au temps du Grand Priorat de notre pauvre et cher Antonin WAST, **Eques ab Institutione**, décédé tragiquement quelques années aupar-

ravant, mais ils ne se manifestaient que par quelques poussées de fièvre rapidement jugulées par un antithermique de circonstance.

Il me faut bien vous relater tout cela mes RR. CC., sinon vous ne comprendriez pas les origines de l'explosion de 1976, due à un ensemble de dégradations brutales du Prieuré et dont voici les aspects majeurs :

1) Les relations, déjà peu amènes depuis 1974 entre le Grand Prieuré et le Suprême Conseil du R.E.A.A. pour la France, atteignirent en 1976 le point de rupture.

2) La faiblesse de formation doctrinale dans l'écos-sisme rectifié, et pour un assemblage humain un peu hâtivement développé, conduisit aux incompréhensions génératrices d'oppositions.

3) Le flottement des Commanderies attachées aux rituels de Willermoz, se mué en dissidence ouverte dans plusieurs préfectures.

4) L'absence d'appareil administratif étoffé ne permit pas de contrôler en temps voulu les premiers soubresauts du Prieuré ici ou là.

5) Enfin, comble d'infortune, les rapports entre certaine Grande Loge Provinciale et certaine préfecture, s'envenimèrent au point que l'on put redouter un instant l'éradication impitoyable du R.E.R. dans telle Grande Loge Provinciale et l'extension de cette politique à d'autres Provinces, par le biais des amitiés ou inimitiés personnelles.

Voilà donc les cinq points — qui ne sont pas les cinq points parfaits de la maîtrise ! — caractérisant ou schématisant la situation que nous avons trouvée en 1977, pour ne pas insister sur l'atmosphère orageuse du Directoire. Ici la discourtoisie des propos ne le cédant qu'aux interminables tirades récriminatoires orchestrées à la manière des « gauchistes ». Cette atmosphère dura jusqu'au début 1978, c'est-à-dire jusqu'au renouvellement du Directoire.

Il nous fallait donc adapter notre stratégie au relief de cet océan tumultueux, naviguer à vue au milieu des récifs visibles ou cachés. Il fallait résoudre les problèmes au coup par coup, recoudre d'un côté et immédiatement recoudre de l'autre, pour que les voiles ne se déchirent pas, alors que le navire prieural menaçait de démâter.

Dans les contacts humains, surtout ne rien crisper, ne rien hâter et, comme l'enseigne la sagesse lyonnaise : « laisser du temps au temps » ; sans cesse pacifier avec douceur, panser les blessures d'autrui sans se soucier de ses propres blessures.

Souvent, pour tenir au poste de Grand Prieur des Gaules, il m'est venu à la mémoire cette instruction du grand staretz russe Séraphim de Sarov : « Les œuvres de la foi sont l'amour, la paix, la longanimité, la miséricorde, l'humilité, le portement de croix et la vue selon l'esprit. Seule une telle foi compte ».

*
**

Au bout de trois ans maintenant nous ne saurions affirmer que nous avons réussi. Dieu seul est juge, mais nous devons objectivement constater que :

1) Nos relations avec les Grandes Loges Provinciales se sont insensiblement normalisées. Nous devons à ce sujet exprimer notre reconnaissance au T.R.G.M. de la Grande Loge Nationale Française qui est aussi notre G.P. d'Honneur, L.-A. DEROISIERE, **Eques ab Equitate Integrae**. Il nous a grandement facilité cette tâche de pacification. Nous lui associerons notre Grand Prieur Adjoint en mission d'Assistant Grand Maître de la G.L.N.F. pour le Rite Ecossais Rectifié, le T.R.F. Bruno BUIGNET, **Eques a Forma**, à qui nous devons beaucoup pour la fermeté de son appui dans les moments difficiles.

2) Nos rapports avec le Suprême Conseil du R.E.A.A. se sont détendus ; nous avons tout fait pour éviter les initiatives malencontreuses. De ce fait, ces rapports étaient à la fin de l'année passée ceux de l'amitié dans le respect de nos autorités et souverainetés spécifiques. Par là même je

rends hommage aux efforts accomplis dans le même sens par le T.P.S.G. Commandeur du R.E.A.A. en France, le T. III. F. Raoul MATTEI qui, pour la première fois dans l'histoire de nos deux Rites en France, m'a invité, es qualité de G.M. et G. Prieur des Gaules, à sa table d'honneur, pour le dîner de gala de la fête annuelle de l'Ordre Ecos-sais en 1977 et 1978.

Bref, la marche en avant du Prieuré a bien repris. Le rite s'étoffe de nouvelles recrues de valeur tant au point de vue maçonnique qu'au point de vue notoriété intellec-tuelle et de nouvelles Loges de St. André se constituent.

3) Qui dit croissance dit encadrement. A cet égard, il était **urgent** de passer du stade artisanal au stade de l'efficacité fonctionnelle. Un immense travail de rénova-tion a donc été entrepris par la Grande Chancellerie, comme vous le constaterez dans un instant, et dans qua-tre directions :

- l'adéquation mathématique des structures Prieura-les aux prescriptions et forme du Règlement,
- la planification annuelle des réunions dans chaque Préfecture,
- le contrôle permanent et automatique des effectifs,
- la gestion financière sur le modèle classique du bilan de société avec mécanisation des modalités de recouvrement des cotisations.

4) Dans cette mouvance ascensionnelle, nous avons consolidé et étendu nos liens fraternels avec les Grands Prieurés étrangers. Je rappellerai nos visites en Allemagne, Ecosse (deux fois), Angleterre (deux fois), Irlande (une fois) et bien entendu — mais cela va de soi — en Suisse où nous sommes représentés par notre ami le T.R.C. et Visiteur Général du G.P.D.G. H. SAUVAIRE-VAILLAT, **Eques a Fraternitate.**

Nous avons eu la joie d'enregistrer en outre l'affilia-tion de certains de nos C.B.C.S. aux préceptoreries de Knights Templar d'Angleterre et d'Ecosse et, franchis-sant un pas de plus sur la voie tracée par nos prédéces-

sieurs, nous avons eu l'insigne honneur d'affilier au G.P. D.G. d'Eminents KK. TT. de Grande Bretagne, dont en premier l'Eminent K.T. Cyril N. BATHAM, Secrétaire du Cercle de Correspondance de « Quatuor Coronati Lodge » de la Grande Loge Unie d'Angleterre et parrainé par le T.E.K.T. Lord George Draffen of Newington, lui-même C.B.C.S. au G.P.I.D.H. Notre E.K.T. Cyril BATHAM est donc devenu au sein du G.P.D.G., le C.B.C.S. Cyril BATHAM, **Eques a Quatuor Coronatis.**

5) A un autre point de vue, nous nous sommes attachés à mieux faire connaître l'histoire, la mystique et la spécificité du Régime Ecossais Rectifié. Nous avons mis en évidence les particularités qui permettent de conjurer la veine invariablement templière et chrétienne de ce Régime, avec l'esprit de tolérance maçonnique qui traduit, dans notre Ordre, la notion d'unité transcendante des diverses formes religieuses de l'ésotérisme.

Cette tâche était d'autant plus prégnante à nos yeux qu'une exécution rituelle de plus en plus parfaite s'est développée depuis trois ans dans toutes les instances prieurales et qu'il fallait mettre fin aux légendes du templarisme extra-maçonnique et des équivalences chevaleresques sans fondement avec des ordres non-maçonniques.

Dans le même souci de rigueur rituelle, nous avons institué, depuis six mois, une charge d'héraldiste pour les blasons des Chevaliers et elle a été confiée à notre Grand Prieur Adjoint en fonction, le Dr Charles PIDOUX, **Eques a Rosa Peregrinante**, qui joint à ses innombrables diplômes, la consécration de l'Ecole des Chartes.

Tel est le bilan triennal du G.P.D.G., mes T. R. et R. C.

Il est je pense roboratif et positif. Certes, tout cela ne s'est pas accompli sans heurts et d'autres difficultés nous attendent certainement encore. Les séquelles des coupes sombres effectuées dans certaine province au niveau des Loges rectifiées ne sont pas encore éliminées, loin de là et dans les quelques 2.500 à 3.000 lettres que

votre serviteur rédige manuellement et expédie chaque année, et dans ses multiples coups de téléphone, un bon nombre concerne les rapports Loges bleues-Grand Prieuré. Certes aussi, dans notre commerce — au sens du « negotium » latin — avec nos frères et amis du R.E. A.A., il y a bien eu encore, parfois, quelques dérapages individuels, quelques bavures involontaires, mais c'est là le lot de toute société humaine et ceci n'affecte plus les deux institutions de Hauts Grades dont les dirigeants sont les garants de la loyauté et de l'estime réciproques.

| *
| **

En résumé, mes T. R. et R. C. c'est un Prieuré restauré, plus structuré qu'autrefois, et fidèle à sa vocation qui se présente à vous. Il n'a rien à renier de son passé dont il tire fierté et à qui il doit son existence actuelle — et ceci il ne faut jamais l'oublier.

La gratitude à l'égard de ceux qui nous ont transmis ce que nous avons, ressortit à la **Vertu de Foi**.

Cependant, ce Prieuré est résolument tourné vers l'avenir; c'est une question de logique première en Maçonnerie qui propose le « rassemblement de ce qui est épars ».

C'est aussi une question d'**intelligence spirituelle** car, nous prévient l'Evangile, « **toute maison divisée contre elle-même, périra** ». C'est enfin une affaire d'**intelligence historique** car, si le « **temps biologique** » était compté à Jean BAYLOT, le « **temps institutionnel** » pourrait bien être mesuré à notre Ordre, au seuil d'événements propres aux vingt dernières années de ce siècle. Notre Grand Prieuré est conscient de cette donnée eschatologique et de la mission providentielle qui lui incombe et qui en découle. Pourquoi ? parce qu'il est en filiation directe du Grand Prieuré Indépendant d'Helvétie, en amitié avec celui-ci tout comme il est participant à la Grande Chancellerie de l'Ordre dont il détient traditionnellement la fonction d'Adjoint au Grand Chancelier ; parce qu'il est en reconnaissance et équivalence amicales avec les hauts

grades du vénérable et somptueux rite suédois, tout comme avec les Grands Prieurés de K.K.T.T., dont on sait l'éclat et la force dans les « United Religious Military and Masonic Orders of the Temple and of St John of Jerusalem, Palestine, Rhodes and Malta » des Pays Anglo-Saxons. Pour toutes ces raisons doctrinales et pratiques, notre Prieuré veut intensément l'Unité du Régime Rectifié en France, il y travaille sans orgueil et sans découragement.

Si les désirs humains paraissent utopiques à la raison cartésienne et froide, nous savons qu'« à Dieu tout est possible », formule évangélique que Paul reprend avec ces mots : « Dans l'Espérance contre tout espoir ». L'Apôtre ne dissocie pas la Foi de l'Espérance, mais il insère la Foi dans l'Espérance en magnifiant cette seconde vertu théologale. Pour concrétiser : cette vertu d'Espérance en l'Unité du Rite Rectifié ne ressort-elle pas de l'enseignement de nos devises ? Ainsi :

- dans les chantiers épars ? = Adhuc stat
- pour les guider ? = Dirigit obliqua
- comment ? = In silentio et spe
- car là se trouve = Fortitudo mea
- Dans quel but ? = Deponens aliena ascendit Us
- parce que ? = Meliora praesumo
- car à jamais... = Perit ut Vivat !

Telle est l'une des cohérences thématiques de nos devises !

**

J'arrive à la conclusion. Si, pour rappeler l'action du Prieuré, j'ai évité d'employer la première personne du singulier au profit de la première personne du pluriel, c'est que le navire est sorti des passes où il menaçait de sombrer à l'aide de Dieu et de tous. Nous n'en tirons nulle gloire, comme le rappellent l'Evangile et notre Rituel : « sic transit Gloria mundi » et la seule gloire revient au Nom de l'Eternel, comme le proclame le psaume du Templier.

Le mérite est, au plan humain, celui d'une collectivité restée fidèle au G.P.D.G. pendant et après la tempête. Or, je n'ai pu tenir la barre que grâce à elle et à l'affection dont elle m'a entouré.

Je mentionnerai l'appui infatigable et bienveillant des Préfets et Conseils de Préfecture, le dévouement des membres du Directoire, conscients des intérêts supérieurs de l'Ordre en dépit des entendements parfois divers et tous obéissant à la règle de la majorité strictement observée dans cette démocratie « aristocratique » voulue par le Code des C.B.C.S. et gouvernant le Directoire et le Grand Chapitre. Pour terminer, je citerai une fois encore le travail titanique de la Grande Chancellerie que vous retracera bientôt le T.R.G. Chancelier du G.P.D.G., Daniel FONTAINE, **Eques Ab Orientis Luce** et que je ne saurais trop louer.

Et maintenant mes BB. AA. FF., le Grand Prieuré des Gaules doit un jour songer à ma relève. Il appartiendra à mon successeur de bien comprendre que « l'Unité n'est pas l'Uniformité », comme l'a si souvent affirmé ce maître de la connaissance initiatique en Occident que fut René GUENON.

A cet égard, si notre Prieuré a derrière lui une expérience humaine et fraternelle très riche, qu'il serait injuste et dangereux de mépriser, il a devant lui, dans la mouvance de l'Ecriture, et des événements à venir, des perspectives spirituelles qui ne le figent pas dans la pétrification des sépulcres blanchis et dans un passéisme ronronnant, mais bien au contraire l'immergent dans l'Universalité Traditionnelle de Celui qui a dit : « Avant qu'Abraham fut, Je suis ». Alors oui ! dans cette pulsion de l'Esprit et de l'Eternel Présent, notre régime prend vie et se découvre une finalité point encore pressentie peut-être il y a deux siècles, car l'heure des créations n'est pas celle des fructifications.

Alors, mes amis, notre Chevalerie chrétienne se nimbe de cette vertu qui surpasse celles de Foi et d'Espérance et ne périra jamais : l'Amour. L'Amour identifié au Verbe divin ouvert à tous dans la blessure du cœur meurtri. Parce qu'elle est de référence templière, donc

centrale et ésotérique, notre Chevalerie doit saisir le Christ à sa source rayonnante et non dans les clivages de toute sorte et les définitions extérieures.

Alors oui ! le christianisme de notre rite n'est plus un « isme » différent des autres affirmations en « isme », mais essentiellement **un état d'être christique** ; une ségrégation non pas horizontale et humaine mais verticale. C'est cela l'ésotérisme chrétien, le don du divin Réparateur, à vrai dire une réalisation spirituelle et une attitude d'accueil du prochain qui fait écrire à l'Apôtre en 1. Col. VII, 19 : « Quelqu'un a-t-il été appelé dans la circoncision ? Qu'il demeure dans la circoncision ! Quelqu'un a-t-il été appelé étant incircuncis ? Qu'il ne se fasse pas circoncire ! La circoncision n'est rien et l'incircuncision n'est rien, mais l'observation des commandements de Dieu est tout ».

Frères Bien Aimés, telle est la grâce élective de la Bonne Nouvelle. Puissions-nous l'insuffler dans cette Chevalerie de la Cité Sainte et de la Jérusalem Céleste, entrevue par le prophète Ezéchiel et Jean l'Evangéliste, pour qu'elle assume le rôle qui pourrait lui être assigné en cette dernière veille nocturne du second millénaire de notre ère. Ne serait-ce pas d'ailleurs l'une des fonctions des Gardiens de la Terre Sainte sanctifiant le Nom du Père, que de joindre en un seul peuple les alliances bibliques, que d'unir le Passé à l'Avenir ? l'Orient à l'Occident ? secret du scribe instruit du Royaume des Cieux et qui tire de son trésor du Neuf et de l'Ancien, **Nova et Vetera**.

J'ai dit TT. RR. CC. et RR. CC., mes frères.